

PROGRAMME D'ÉDUCATION SYNDICALE



**2025
2026**

Coordination

Myriam Zaidi

Traitement de texte

Marie-Claude Groulx

Rachel Michaud

Correction de texte

Le service de l'éducation de la FTQ

Mise en page

Anne Brissette

Illustration

Fabiana Margarita Marin

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Site Internet : www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 3^e trimestre 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

ISBN 978-2-89639-572-9



DOCUMENT IMPRIMÉ AU SERVICE DE L'IMPRIMERIE DE LA FTQ

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Conseillers, confrères,

Solidarité. Voilà le thème du programme d'éducation de cette année. La solidarité syndicale, ce n'est pas juste un beau mot dans nos slogans. Ce n'est pas une formule vide qu'on ressort aux grands moments. C'est la pierre angulaire de notre mouvement. C'est ce qui nous a permis de gagner les congés parentaux, les régimes de retraite, les hausses salariales. C'est ce qui nous permet encore aujourd'hui de tenir tête aux employeurs et aux gouvernements qui préféreraient nous voir divisés que nous voir unis.

Malheureusement, notre solidarité, aujourd'hui, est mise à l'épreuve. On essaie de nous diviser selon nos statuts d'emploi. On veut opposer les travailleurs permanents et les travailleuses permanentes aux travailleurs et travailleuses temporaires, les syndiqués et les non-syndiqués, les jeunes aux plus anciens. Notre réponse est claire : notre solidarité n'est pas à géométrie variable. Elle ne connaît pas de frontière.

Face à la montée continue de la droite, à la forte précarisation de l'emploi due aux guerres commerciales, à la marchandisation de nos services publics, notre meilleure arme, c'est notre unité. Un syndicat isolé peut se faire écraser. Un mouvement uni, enraciné dans la solidarité, peut faire reculer n'importe quel gouvernement.

À la FTQ, nous avons la conviction profonde que la force du mouvement syndical repose sur notre capacité à fédérer des travailleurs et travailleuses issus de tous les horizons. Que l'on travaille dans un CPE, à prendre soin et à éduquer les tout-petits, dans un laboratoire du gouvernement, à appliquer ses connaissances scientifiques pour le bien public, ou dans une mine, au cœur des ressources naturelles du Québec, nos luttes sont liées. Bien que ces réalités de travail soient très différentes, elles sont traversées par les mêmes enjeux : la reconnaissance de notre travail, des conditions décentes, la sécurité, le respect. C'est en comprenant ces réalités croisées, en bâtissant des ponts entre nos milieux, que l'on tisse une solidarité véritable, qui dépasse les secteurs et les titres d'emploi pour s'ancrer dans une vision commune : celle d'un monde du travail plus juste et équitable.

Force est de constater que c'est dans nos salles de formation syndicale que cette solidarité prend véritablement vie! Ce sont des lieux uniques, des espaces de rencontre, de dialogue et de transformation, où une formatrice en CPE peut échanger avec un travailleur de la construction, un technicien de laboratoire ou une travailleuse du secteur manufacturier. C'est là que l'on apprend ensemble, que l'on partage nos réalités, qu'on politise nos expériences et qu'on découvre qu'au-delà de nos différences, nos luttes se rejoignent. À la FTQ, la formation est le levier par excellence de conscientisation, de mobilisation et de fierté collective. C'est dans ces milieux vivants que se bâtit jour après jour la force de notre mouvement.

Dans les pages qui suivent, vous constaterez la richesse et la diversité de notre programmation en formation syndicale, où chaque personne qui milite dans son syndicat peut y trouver son compte. Vous êtes invités à vous inscrire et à prendre part à ces espaces d'échange et d'apprentissage avec vos confrères et conseillers de tous horizons. Ce programme est le fruit d'une collaboration fondée sur notre valeur de solidarité, en partenariat avec les syndicats affiliés et les conseils régionaux. Continuons à bâtir notre mouvement, ensemble!

Denis Bolduc,
Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

Mot du secrétaire général	1
L'organisation de l'éducation à la FTQ	4
Directrice	4
Personnes conseillères	4
Adjointes administratives	4
Le rôle des personnes conseillères	4
Le rôle des adjointes administratives	4
L'offre de formation de la FTQ	5
Information générale sur les sessions de formation	5
Règle applicable aux demandes de remboursement des dépenses pour les activités financées par le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ (2025)	6
Les choix pédagogiques de la FTQ	8
1. Devenir une personne formatrice	9
Introduction à la santé et sécurité du travail	9
Le délégué syndical et la déléguée syndicale	10
Le délégué social et la déléguée sociale	10
Filière retraite	11
2. Se perfectionner comme personne formatrice	12
PÉDAGOGIE	13
Séminaire sur le perfectionnement pédagogique	13
Perfectionnement pédagogique pour l'animation en ligne	13
Séminaire sur l'accompagnement des personnes formatrices (coaching)	13
Séminaire de perfectionnement pédagogique sur les enjeux socioéconomiques	13
PERFECTIONNEMENT SUR DES CONTENUS	14
Vie syndicale et action politique	14
Agir contre les changements climatiques pour de meilleures conditions de travail	14
Agir syndicalement pour les travailleuses et travailleurs migrants temporaires	14
Féminisme intersectionnel et syndicalisme	15
Santé et sécurité du travail	16
Retraite	17
Délégués sociaux et déléguées sociales	18
3. Se spécialiser dans nos fonctions syndicales	19
VIE SYNDICALE LOCALE	21
Comment dynamiser nos syndicats?	21
L'action politique: un outil d'action syndicale	21
Évaluation des tâches 1.	21
Relations avec les médias	21
Action syndicale en francisation	22
La diversité culturelle dans un contexte syndical	22
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	23
Actions en prévention: l'analyse du travail et les contaminants dans le milieu de travail	24

RETRAITE ET ASSURANCES COLLECTIVES	25
Séminaire annuel sur la retraite	25
Perfectionnement annuel du réseau retraite et assurances	25
Comprendre pour agir en assurances collectives	26
Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées	26
Le placement des actifs d'un régime de retraite	27
Négocier le RRFS-FTQ	27
Atelier sur les recours en assurances collectives	28
Pharmacies en ligne et assurances collectives: mesure de contrôle de coûts efficaces?	28
Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances	28
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite	29
ANALYSE DE L'ENTREPRISE DANS UN CONTEXTE DE NÉGOCIATION	30
Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise	30
Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique	30
Le calcul des coûts dans le processus de négociation	31
Le calcul des coûts dans le processus de négociation: atelier d'introduction à Excel	31
La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise	32
SYNDICALISME ET ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES	33
Le développement socioéconomique local et régional	33
Syndicalistes: actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions	33
Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée	34
Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi	34
DROIT DU TRAVAIL	35
Règles de preuve et de procédure	35
Plaideurs et plaideuses au TAT	35
Le suivi de la jurisprudence en santé et sécurité du travail	35
Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs	36
4. Le Collège FTQ-Fonds	37
La session intensive de réflexion et d'approfondissement	37
Session thématique sur les finances publiques	37
Politiques économiques de droite et leur impact sur le développement socioéconomique	38
5. Autres activités de formation	39
Le camp de formation annuel des jeunes	39
La Triennale des femmes	39
École de leadership	40
Séminaire sur la formation syndicale	40
Des dates et événements à retenir	41
Documents audiovisuels et outils vidéo complémentaires	41
Liste des membres du comité d'éducation	42
Calendrier des formations	44
Inscription	45
PAIEMENT	45
Procédure pour le paiement par dépôt direct	45
Procédure pour le paiement par chèque	45

L'ORGANISATION DE L'ÉDUCATION À LA FTQ

L'éducation syndicale à la FTQ est réalisée à la fois par l'équipe du service de l'éducation de la FTQ et par les syndicats affiliés et les conseils régionaux FTQ dont les responsables de l'éducation sont membres du comité d'éducation de la FTQ, qui fait rapport de ses activités au Conseil général de la centrale.

L'équipe du service de l'éducation de la FTQ est composée de :

Directrice

Myriam Zaidi
mzaidi@ftq.qc.ca

Personnes conseillères

Serge Beaulieu
sbeaulieu@ftq.qc.ca

Isabelle Coulombe
icoulombe@ftq.qc.ca

Marie-Hélène Gauthier
mhgauthier@ftq.qc.ca

Jean-Sébastien Labelle
jslabelle@ftq.qc.ca

Caroline Mallette
cmallette@ftq.qc.ca

Marie-Josée Naud
mjnaud@ftq.qc.ca

Martin Trudel Racine
mtrudel@ftq.qc.ca

Adjointes administratives

Courriel général du personnel administratif
education@ftq.qc.ca

Manon Fournier
mfournier@ftq.qc.ca

Marie-Claude Groulx
mcgroulx@ftq.qc.ca

Nicole Leblanc
nleblanc@ftq.qc.ca

Rachel Michaud
rmichaud@ftq.qc.ca

Le rôle des personnes conseillères

Les personnes conseillères du service sont responsables des activités et du travail liés à une ou plusieurs thématiques de formation. Leur mandat est notamment de :

- ▼ Développer et rédiger les contenus des formations offertes;
- ▼ Former les personnes formatrices des syndicats affiliés;
- ▼ Développer et réaliser le perfectionnement pédagogique et le perfectionnement sur les cours de base;
- ▼ Animer et coordonner des comités techniques;
- ▼ Développer et offrir les formations spécialisées;
- ▼ Développer et animer les activités du Collège FTQ-Fonds;
- ▼ Animer et soutenir le travail des comités permanents FTQ.

Le rôle des adjointes administratives

Les adjointes administratives travaillent de concert avec les personnes conseillères à l'organisation et à la réalisation des activités de formation. Leur mandat est notamment de :

- ▼ Concevoir le visuel et mettre en forme les documents de formation et ce qui les accompagne;
- ▼ Organiser la logistique des sessions de formation et des autres activités du service;
- ▼ Gérer les inscriptions et assurer le suivi auprès des personnes participantes qui s'y inscrivent;
- ▼ Faire le suivi des inscriptions auprès des personnes conseillères qui donnent ces formations ainsi que des syndicats affiliés;
- ▼ Répondre aux demandes des syndicats affiliés;
- ▼ Faire le suivi des commandes de matériel de formation et des productions disponibles au service de l'éducation (documents, vidéos, etc.);
- ▼ Assurer le soutien technique des comités dont les activités relèvent du service.

Plusieurs services collaborent avec l'équipe de l'éducation, dont le service de la francisation pour la formation qui relève de sa responsabilité, le service des communications pour la formation liée aux médias, le service de la recherche pour la production de plusieurs dossiers, etc.

L'équipe du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ est aussi associée au service pour certaines formations sur l'analyse d'une entreprise, le dossier du développement économique local et régional, le dossier retraite et le Collège FTQ-Fonds.

L'OFFRE DE FORMATION DE LA FTQ

L'offre de formation de la FTQ couvre cinq grands volets où nous retrouvons différentes formations liées à nos pratiques syndicales d'intervention :

1. Devenir une personne formatrice;
2. Se perfectionner comme personne formatrice;
3. Se spécialiser dans nos fonctions syndicales;
4. Le Collège FTQ-Fonds;
5. Autres activités de formation.

Les formations offertes et l'information les concernant sont présentées sous chacun de ces cinq volets. On y retrouve d'abord les formations qui sont déjà prévues durant la prochaine année, soit de septembre à la fin de juin. Puis, on y présente les formations qui sont disponibles sur demande.

FORMATIONS SUR DEMANDE ET FORMATIONS SUR MESURE

Comme les besoins varient d'une année à l'autre, selon les priorités des syndicats ou des conseils régionaux de la FTQ, il est impossible de prévoir des dates pour toutes les formations développées par la FTQ. Plusieurs formations identifiées dans le programme sont toutefois disponibles sur demande d'un ou de plusieurs syndicats affiliés ou encore d'un conseil régional. La demande peut être faite à la direction du service ou à la personne identifiée comme responsable de la formation, et ce, 6 à 12 mois d'avance, car la planification des formations se fait annuellement. Pour répondre à des besoins particuliers des syndicats, il est aussi possible d'obtenir une formation sur mesure adaptée aux besoins exprimés. Il est important de noter que ce service n'est pas disponible pour une demande provenant d'un syndicat local. Pour l'obtenir, il faut en faire la demande auprès de la personne responsable à l'éducation du syndicat affilié.

Information générale sur les sessions de formation

L'information qui suit concerne la majorité des sessions de formation. Des conditions ou des exigences particulières peuvent être indiquées pour certaines formations. De plus, plusieurs formations bénéficient d'un soutien financier ou n'occasionnent aucuns frais, ce qui est précisé dans la section sur les coûts de formation.

LE COÛT DES SESSIONS

Les frais d'inscription financent la documentation nécessaire pour suivre la session et, s'il y a lieu, le coût des frais d'hébergement et de repas, principalement lorsque les formations se donnent en résidence.

L'HORAIRE

Certains cours débutent en soirée ou en après-midi, d'autres, le matin. Lorsque le cours débute le matin, il est possible de se rendre à l'hôtel où se tient la session la veille du cours aux frais du syndicat ou du conseil régional qui inscrit la personne participante. Dans ce cas, il faut en faire la demande.

Les sessions en résidence comportent du travail en soirée. Les personnes participantes doivent donc être disponibles entre 9 h et 22 h.

LA TAILLE DES GROUPES

Sauf pour les séminaires et les colloques qui ont une capacité d'accueil élargie, le nombre de places pour les sessions spécialisées est limité à 20 personnes, et parfois moins, selon la complexité de la formation. Les sessions de formation de personnes formatrices peuvent accueillir 18 personnes et les sessions de perfectionnement de personnes formatrices, 16 personnes.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES COURS EN SST

La FTQ reçoit une subvention de la CNESST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail, qu'elle redistribue équitablement à tous ses affiliés sous forme d'aide financière directe. Chaque syndicat ou conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base de la FTQ, ses propres cours ou une formation « sur mesure ». Dans ces derniers cas, il doit d'abord déposer l'ensemble de la documentation auprès du service de l'éducation de la FTQ, qui se chargera de faire reconnaître le contenu du cours par la CNESST.

SOUTIEN DU FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA FTQ

Par ses programmes de formation économique et financière, le Fonds de solidarité FTQ contribue, en conformité avec sa mission, à favoriser la formation des travailleurs et travailleuses dans le domaine de l'économie, ce qui leur permet d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec. C'est dans le même esprit que le Fonds de solidarité FTQ est associé au service de l'éducation de la FTQ pour les formations qui s'inscrivent dans ses mandats.

En plus de sa collaboration à la réalisation de plusieurs formations, dont certaines données conjointement avec la FTQ, le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ soutient financièrement les formations à caractère économique offertes par la FTQ. Ces formations sont identifiées dans le programme par le logo du Fonds.



Règle applicable aux demandes de remboursement des dépenses pour les activités financées par le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ (2025)



Toute demande de remboursement de dépenses doit être adéquatement supportée par des pièces justificatives, soit une facture fournissant les détails de la dépense, ainsi qu'une preuve de paiement, à l'exception des per diem et du kilométrage.

À l'exception du salaire perdu, aucune autre allocation et/ou remboursement de dépenses (hébergement, repas, transport ou autre) ne seront accordés pour les activités en mode virtuel.

Lorsque des frais sont assumés directement par le Fonds (repas, hébergement, etc.), ceux-ci ne pourront faire l'objet d'une réclamation. De plus, aucun salaire ne sera remboursé pour les personnes employées salariées du Fonds et son réseau, de la FTQ ou d'un de ses affiliés (personnes permanentes ou personnes conseillères) de même que pour les personnes retraitées.

Cette politique de remboursement est mise à jour annuellement, en janvier.

REMBOURSEMENT DE SALAIRE

- ▼ **Personnes participantes** aux activités autorisées par le CFÉ : salaire perdu (incluant avantages sociaux) remboursé à 75 % uniquement au syndicat (ou au Conseil régional).
- ▼ **Personnes formatrices** qui animent des activités de formation autorisées ainsi que **personnes militantes FTQ siégeant sur un comité d'investissement d'un fonds local de solidarité FTQ (FLS)** : salaire perdu (incluant avantages sociaux) remboursé à 100 % uniquement au syndicat (ou au Conseil régional).
- ▼ **Salaire perdu** : Salaire correspondant à la rémunération perdue selon l'horaire normal de travail de la personne participante (excluant les heures supplémentaires). Les avantages sociaux peuvent être inclus et doivent être validés par la personne responsable syndicale ou par une facture du syndicat.

TRANSPORT

- ▼ **Déplacements indemnisés** au taux de 0,68 \$/km.
- ▼ Utilisation de l'application Google Maps **selon le chemin le plus court** entre le domicile de la personne participante et le lieu de l'activité.
- ▼ Frais pour le transport en **taxi**, en **train**, en **métro** et en **autobus** remboursés sur présentation d'un reçu et preuve de paiement.
- ▼ Le Fonds encourage le **transport collectif** et le **covoiturage** dans la mesure du possible.
- ▼ **Coût des billets d'avion défrayé** si ce mode de transport réduit les coûts totaux (hébergement, kilométrage, repas et salaire) et/ou si la personne participante habite à plus de 1 200 km aller-retour du lieu de l'activité.

ALLOCATION DE REPAS

- ▼ Le montant alloué pour les dépenses liées à un repas (aucune boisson alcoolisée ne sera remboursée) comprend les taxes, le pourboire et les frais de livraison. Le pourboire maximum est de 15 %.
- ▼ Lorsque le repas n'est pas déjà fourni, les personnes participantes ont droit à un remboursement, sans pièce justificative, sous forme de per diem, évoluant selon les taux suivants :
 - Déjeuner : 21 \$
 - Dîner : 32 \$
 - Souper : 41 \$
- ▼ Si la personne habite à plus de 150 km du lieu de l'activité, elle aura droit de réclamer des repas supplémentaires lors de ses déplacements avant ou après l'activité (ex. : un souper sur le chemin du retour).

HÉBERGEMENT

Durée de l'activité	Distance pour un aller-retour	Nombre de nuitées permises
1 journée	Entre 301 et 600 km	1
	Plus de 600 km	2
2 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	1
	Entre 301 et 600 km	2
	Plus de 600 km	3
3 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	2
	Entre 301 et 600 km	3
	Plus de 600 km	4
4 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	3
	Entre 301 et 600 km	4
	Plus de 600 km	5
5 journées consécutives	Entre 200 et 300 km	4
	Entre 301 et 600 km	5
	Plus de 600 km	6

Coût de séjour à l'hôtel (sur le chemin de l'aller et/ou du retour) si le domicile est à plus de 900 km aller-retour du lieu de formation (chambre standard jusqu'à concurrence de 300 \$/nuit, taxes incluses).

PROCÉDURE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DU SALAIRE ET DES DÉPENSES

NOTE IMPORTANTE : VEUILLEZ PRIORISER LA FACTURATION DE LA PART DE VOTRE SECTION LOCALE OU ORGANISATION SYNDICALE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT, DANS LA MESURE DU POSSIBLE.

- ▼ **En présentant une facture détaillée au CFÉ** (voir exemple) : le syndicat produit une facture détaillée et l'envoi par courriel. Les éléments suivants doivent figurer sur la facture pour chaque personne participante :
 - Titre et date de l'activité;
 - Nom, prénom et adresse complète;
 - Date des journées réclamées et nombre d'heures perdues;
 - Taux horaire normal (incluant les avantages sociaux);
 - Détail des dépenses personnelles (transport, repas, hébergement).

- ▼ **En utilisant le formulaire électronique de remboursement du CFÉ :** la personne identifiée comme responsable ayant reçu le formulaire du CFÉ doit le remplir et le renvoyer par courriel, avec une image de toutes les pièces justificatives.
- ▼ Dans le but de limiter les délais et les risques de fraude, tous les remboursements se font par **dépôt direct seulement**.
- ▼ **Personne responsable syndicale :** Personne autorisée par la structure syndicale apte à valider les informations relatives aux remboursements (ex. président-e, secrétaire trésorier-ère ou personne mandatée par le syndicat).
- ▼ Adresse à utiliser pour le remboursement : **remboursement_CFE@fondsftq.com**

PERSONNE-RESSOURCE

Pour toute question concernant l'interprétation de cette Politique ou pour faire une réclamation, veuillez contacter le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ en utilisant l'adresse courriel **remboursement_CFE@fondsftq.com** ou par téléphone au 514-383-2599, poste 5840.

Avec nos remerciements !

ATTENTION : LES INFORMATIONS INDIQUÉES EN ROUGE SONT NÉCESSAIRES AU TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

Syndicat XYZ

Section locale 1234

4321, rue du Syndicat
St-Solidaire, QC, C3B 2A1
Téléphone : 418-231-4756

Adresse du syndicat

FACTURE

FACTURE N° 001
DATE : 1/29/2025

À l'attention de :
Fonds de solidarité FTQ
Centre de formation économique
545, boul. Crémazie Est, bureau 200
Montréal, QC, H2M 2W4
514-383-8383

Date, titre de l'activité et nom du participant

Calcul du salaire remboursable

Description	Quantité	Taux	Sous-total	Taux de remboursement	Total
2025-02-15 Introduction aux avantages sociaux : Poitras, Pierre					
Salaire :	8	37,20 \$		☒ Participant (75 %)	223,20 \$
				☐ Formateur ou FLS (100 %)	
Perdiem déjeuner :	1	21,00 \$	21,00 \$		21,00 \$
Kilométrage :	50	0,68 \$	34,00 \$		34,00 \$
2025-03-21 CIC Arthabaska : Giroux, Ginette					
Salaire :	8	37,20 \$		☐ Participant (75 %)	
				☒ Formateur ou FLS (100 %)	297,60 \$
Perdiem diner :	1	32,00 \$	32,00 \$		32,00 \$
Kilométrage :	47	0,68 \$	31,96 \$		31,96 \$
GRAND TOTAL :					639,76 \$

Pièces justificatives en annexe.

Coordonnées de la personne responsable de la facturation

Pour toute question relative à cette facture, veuillez contacter [Nom, numéro de téléphone, courriel]

LES CHOIX PÉDAGOGIQUES DE LA FTQ

Le *Guide des méthodes pédagogiques* présente les principes de base, les méthodes et les outils pédagogiques qui encadrent le travail de l'équipe de formation et qui sont au cœur des formations et des perfectionnements des personnes formatrices formées par la FTQ.

Le projet éducatif de la FTQ s'appuie sur un principe directeur qu'on résume par l'expression « Partir du connu pour aller vers l'inconnu » qui est caractérisée, entre autres, par les éléments suivants :

- ▼ **Partir du groupe** : Cela signifie ne pas être au-dessus du groupe, reconnaître et mettre en valeur l'expérience de chacune des personnes; c'est faire confiance au groupe et à sa capacité de trouver ensemble des solutions pour améliorer leur sort;
- ▼ **Offrir une formation donnée par les pairs** : Nous privilégions l'utilisation de personnes formatrices issues du milieu syndical afin que les contenus de formation et la façon de les diffuser soient liés aux réalités des milieux de travail et conformes aux orientations et aux valeurs du mouvement syndical;
- ▼ **Travailler en coanimation** : Ceci permet de mettre en valeur le travail d'équipe et la solidarité et de mieux répondre aux besoins et aux intérêts du groupe;
- ▼ **Faciliter, réguler et produire des échanges – les fonctions d'animation** : Ceci permet d'assurer une ambiance propre aux échanges, d'encourager le débat et d'atteindre les objectifs attendus en permettant d'assurer le développement des trois savoirs (savoir, savoir-faire, savoir-être);
- ▼ **Transférer ces apprentissages dans le milieu de travail** : Ceci permet la mise en commun et la synthèse des savoirs en un tout compréhensible et amène les personnes formatrices à se faire confiance pour poser les gestes une fois de retour dans le milieu de travail.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées et permettent la participation du groupe et la mise en valeur de son expérience. Si les connaissances nécessaires à nos pratiques syndicales sont essentielles, la façon de les transmettre, la formation pédagogique des nouvelles personnes formatrices, de même que leur perfectionnement sont au cœur du travail du service de l'éducation de la FTQ.

1. DEVENIR UNE PERSONNE FORMATRICE

Les sessions de formation de personnes formatrices visent à aider les personnes militantes expérimentées à :

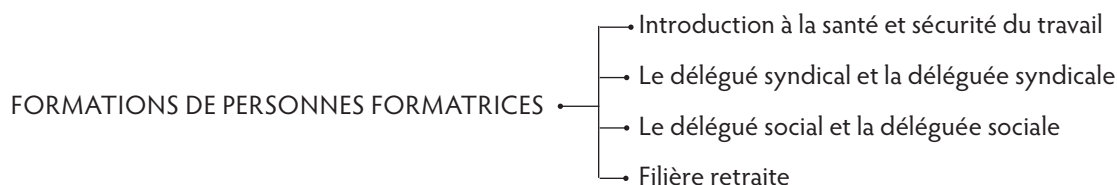
- ▼ Apprendre à donner de la formation;
- ▼ Se familiariser avec les méthodes actives de formation du *Guide des méthodes pédagogiques de la FTQ*;
- ▼ Réfléchir et à élargir leur conception de l'action syndicale.

Les personnes participantes à ces formations sont choisies par la personnes responsable à l'éducation de leur syndicat affilié ou de leur conseil régional FTQ.

Les sessions de formation sont de cinq jours et sont essentiellement pratiques. En équipe de deux, les personnes participantes sont invitées à se préparer ensemble et à donner une partie du cours devant le groupe. On analyse ensuite la pratique sur le plan de la ou des méthodes pédagogiques utilisées, de la qualité du contenu transmis et de l'intégration de leur engagement syndical dans leur pratique de formation.

Les principales techniques apprises sont : la discussion, l'atelier, le jeu de rôle, le complément théorique, l'exposé et le questionnement. On s'approprie également les conditions, les principes d'apprentissage chez les adultes et les caractéristiques de l'approche expérientielle de la FTQ.

Compte tenu de la diversité des fonctions et des responsabilités syndicales, quatre formations sont offertes sur les grands thèmes ci-dessous, les deux premières étant généralement la « porte d'entrée » des nouvelles personnes formatrices :



Introduction à la santé et sécurité du travail

Cette session vise à créer un réseau de personnes formatrices aptes à dispenser le cours *Introduction à la santé et sécurité du travail* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* a comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et de leur sécurité au travail. Ce cours est également une initiation à la santé et à la sécurité du travail.

En nous permettant d'en apprendre davantage sur notre milieu de travail et nos principaux droits dans ce domaine, le cours présente l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

À partir des analyses de pratiques, les personnes participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir une personne formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Responsables : Serge Beaulieu et Jean-Sébastien Labelle

Dates : 7 (soirée) au 12 décembre 2025
En résidence

Coût : 1 550 \$

Les inscriptions aux formations de personnes formatrices peuvent uniquement être faites par les responsables à l'éducation des syndicats affiliés et des conseils régionaux. Pour plus d'information, communiquez avec votre responsable à l'éducation dont le nom et les coordonnées se trouvent dans la liste à la page 43.

Le délégué syndical et la déléguée syndicale

Cette session vise à créer un réseau de personnes formatrices aptes à donner le cours *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à faire connaître le rôle du délégué syndical et de la déléguée syndicale, souvent représenté comme la pierre angulaire de sa section locale. Comment défendre, informer et mobiliser nos membres dans un contexte de travail de plus en plus menacé ? C'est à cette question que ce cours veut répondre.

À partir des analyses de pratiques, les personnes participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir une personne formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué syndical et la déléguée syndicale*.

Responsables : Myriam Zaidi, Marie-Hélène Gauthier et Marie-Josée Naud

Dates : 3 (soirée) au 8 mai 2026
En résidence

Coût : 1 550 \$

Les inscriptions aux formations de personnes formatrices peuvent uniquement être faites par les responsables à l'éducation des syndicats affiliés et des conseils régionaux. Pour plus d'information, communiquez avec votre responsable à l'éducation dont le nom et les coordonnées se trouvent dans la liste à la page 43.

Le délégué social et la déléguée sociale

SUR DEMANDE

Cette session vise à créer un réseau de personnes formatrices aptes à donner le cours de base *Le délégué social et la déléguée sociale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux comprendre le rôle du délégué social et de la déléguée sociale et de bien cerner la nature de ses interventions. Il vise également à développer une approche syndicale préventive face aux problèmes psychosociaux et de dépendance que vivent les confrères et consœurs de travail.

À partir des analyses de pratiques, les personnes participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir une personne formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué social et la déléguée sociale*.

Responsables : Marie-Hélène Gauthier et Myriam Zaidi

Coût : 1 550 \$

Les inscriptions aux formations de personnes formatrices peuvent uniquement être faites par les responsables à l'éducation des syndicats affiliés et des conseils régionaux. Pour plus d'information, communiquez avec votre responsable à l'éducation dont le nom et les coordonnées se trouvent dans la liste à la page 43.

Filière retraite

SUR DEMANDE

Cette session vise à créer un réseau de personnes formatrices aptes à donner les cours en lien avec la retraite et les régimes de retraite dans leur syndicat ou leur conseil régional.

À partir des analyses de pratiques, les personnes participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

Le cours a également pour objectif de transmettre aux personnes participantes le contenu de la formation *Prendre en main sa retraite* en abordant, par exemple, les préoccupations des futures personnes retraitées, notamment quant à la place du travail dans leur quotidien, le temps disponible à la retraite ainsi que les aspects financiers de la retraite.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir une personne formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Prendre en main sa retraite* ou *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite*.

Responsables : Marie-Josée Naud et Marie-Hélène Gauthier

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).

Centre de
formation économique



Les inscriptions aux formations de personnes formatrices peuvent uniquement être faites par les responsables à l'éducation des syndicats affiliés et des conseils régionaux. Pour plus d'information, communiquez avec votre responsable à l'éducation dont le nom et les coordonnées se trouvent dans la liste à la page 43.

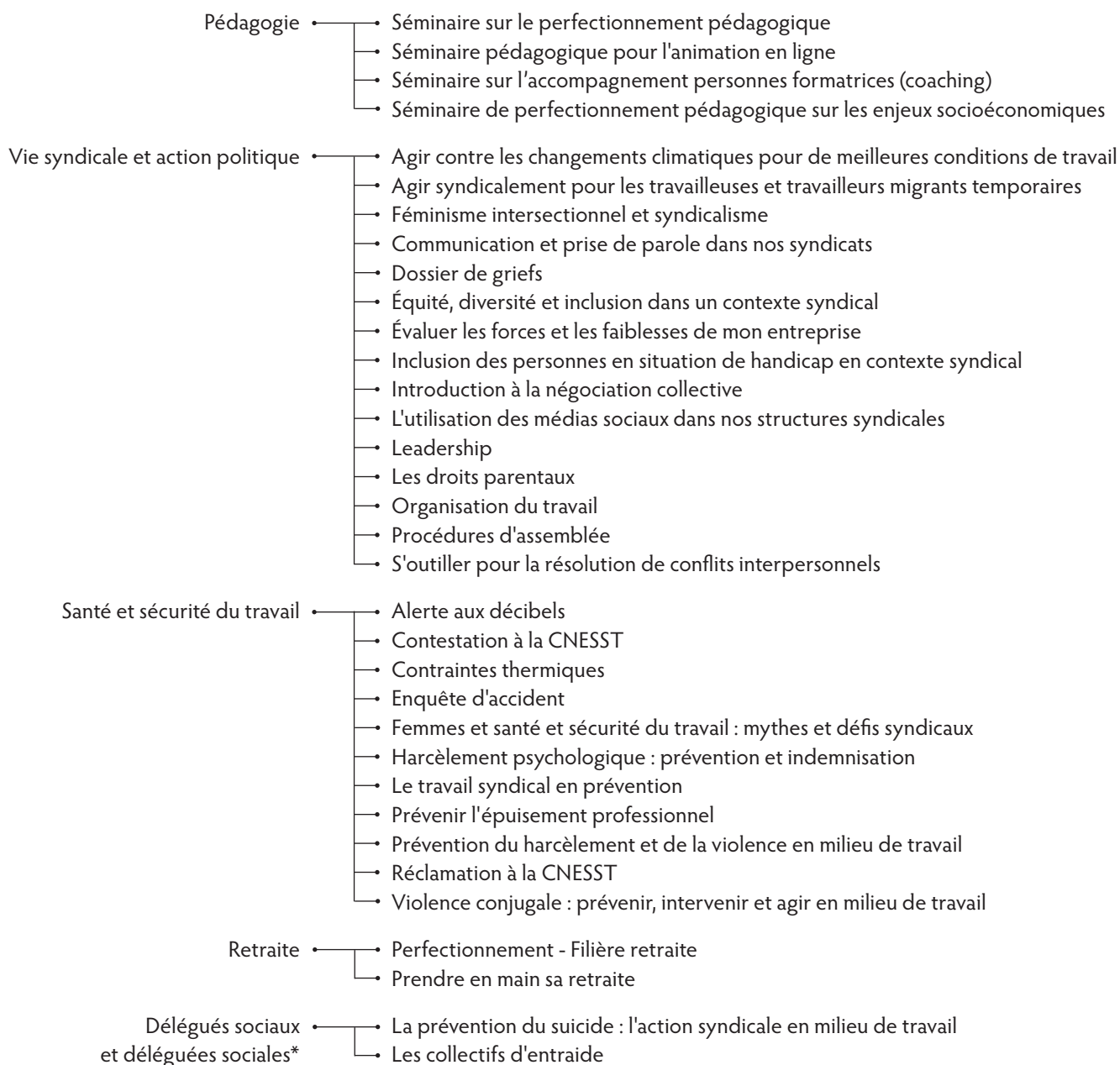
2. SE PERFECTIONNER COMME PERSONNE FORMATRICE

Depuis plusieurs années, la FTQ et ses affiliés placent la pédagogie au cœur de leur projet éducatif. Ce domaine vise à regrouper les formations et les perfectionnements qui permettent aux personnes formatrices de maîtriser le contenu des formations et les méthodes pédagogiques liées à l'approche expérientielle.

Ces formations s'adressent donc aux personnes qui sont déjà des personnes formatrices expérimentées et qui désirent se perfectionner afin de :

- ▼ **parfaire** leurs connaissances pédagogiques;
- ▼ **apprendre** à donner un nouveau cours;
- ▼ **actualiser** un cours qu'elles connaissent ou donnent déjà.

PERFECTIONNEMENT DE PERSONNES FORMATRICES



* Le parcours des délégués sociaux et des déléguées sociales comprend d'autres formations pertinentes que vous trouverez en page 18.

PÉDAGOGIE

Les formations pédagogiques s'adressent aux responsables à l'éducation des syndicats affiliés et des conseils régionaux FTQ ainsi qu'aux personnes formatrices qui donnent les formations dans ces organisations.

Ces formations sont des lieux de ressourcement qui permettent d'approfondir des méthodes pédagogiques, d'échanger sur les difficultés rencontrées dans les activités de formation et sur les besoins de suivi et d'encadrement des personnes formatrices. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec de nouvelles stratégies d'apprentissage ou d'analyses de pratiques.

Séminaire sur le perfectionnement pédagogique

Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ afin de raffiner les pratiques des équipes de formation des syndicats et des conseils régionaux.

Exigence particulière : Être une personne formatrice d'expérience identifiée comme tel par le syndicat ou le conseil régional.

Responsables : Myriam Zaidi et Marie-Hélène Gauthier

Dates : 23 (12 h) au 27 mars 2026

Coût : 1 350 \$

Perfectionnement pédagogique pour l'animation en ligne

SUR DEMANDE

Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ dans un contexte d'animation de formation syndicale en ligne. Les personnes participantes s'approprient les techniques et les outils d'animation en ligne développés par la FTQ et ses affiliés.

Exigence particulière : Être une personne formatrice d'expérience identifiée comme tel par le syndicat ou le conseil régional.

Responsable : Myriam Zaidi et Marie-Hélène Gauthier

Coût : Aucun

Séminaire sur l'accompagnement des personnes formatrices (coaching)

Cette session vise à former les personnes qui accompagnent les personnes formatrices pour les aider à développer et à accroître leurs habiletés et compétences à donner de la formation selon les approches et méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ.

Ce séminaire s'adresse aux personnes formatrices d'expérience choisies pour agir comme personne accompagnatrice par le syndicat ou le conseil régional.

Exigence particulière : Être une personne formatrice d'expérience identifiée comme tel par le syndicat ou le conseil régional.

Responsables : Isabelle Coulombe et Marie-Hélène Gauthier

Dates : Automne 2026

Coût : À déterminer

Séminaire de perfectionnement pédagogique sur les enjeux socioéconomiques

Cette session vise à accroître les compétences d'animation des personnes formatrices sur les enjeux socioéconomiques et politiques de l'heure. Cette semaine leur permettra également d'approfondir leurs connaissances des finances publiques, du phénomène de la mondialisation néolibérale, des choix politiques qui la soutiennent et des conséquences sur nos emplois, pour la société et notre action syndicale.

Les personnes formatrices seront plus à l'aise de traiter de ces sujets et, surtout, d'animer discussions et débats autour de ces enjeux.

Exigence particulière : Être une personne formatrice d'expérience identifiée comme tel par le syndicat ou le conseil régional.

Responsables : Caroline Mallette et Isabelle Coulombe

Dates : 2027

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).

PERFECTIONNEMENT SUR DES CONTENUS

Chaque année, les responsables de la formation des syndicats affiliés et des conseils régionaux expriment les besoins pour leurs personnes formatrices et, si le nombre le justifie, des formations pédagogiques et des perfectionnements sur les contenus sont inscrits à la programmation de l'année. Les autres formations demeurent disponibles sur demande d'un syndicat affilié ou d'un conseil régional FTQ. Lorsque la FTQ développe un nouveau cours de base pour répondre aux besoins des syndicats affiliés ou pour mettre en application une décision du congrès, un perfectionnement de personnes formatrices est offert. Une telle activité est aussi prévue lorsque le contenu d'une formation a été revu en profondeur. Sur demande d'un conseil régional FTQ ou d'un syndicat affilié, la FTQ peut organiser un perfectionnement si le nombre de personnes à former le justifie.

Les activités de perfectionnement sur les contenus des formations sont regroupées autour de différentes thématiques.

Vie syndicale et action politique

Défendre, informer et bâtir la solidarité de nos membres résument sommairement le travail syndical quotidien des personnes militantes syndicales. Pour bien effectuer ce travail, il importe que ces personnes développent les compétences, les connaissances et les comportements essentiels pour y arriver.

Cette filière de perfectionnement qui s'adresse aux personnes formatrices englobe les formations de base destinées à outiller les personnes militantes, entre autres en matière de gestion des dossiers de griefs, de négociation de convention collective, de tenue d'assemblées syndicales, de nouveaux enjeux de l'emploi, d'inclusion, etc.

NOUVEAU

Agir contre les changements climatiques pour de meilleures conditions de travail

Cette session de deux jours permet aux personnes formatrices de s'approprier le contenu de la formation afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le contenu de la formation vise à renforcer les connaissances des personnes participantes sur les changements climatiques et leur impact sur nos emplois, peu importe le secteur d'activité. À la fin de cette formation, les personnes participantes seront outillées pour revendiquer et appliquer des principes de transition écologique juste dans le but d'améliorer leurs conditions de travail.

De manière spécifique, les objectifs de formation sont les suivants :

- ▼ Renforcer ses capacités d'analyse face à la complexité des enjeux socioécologiques liés à son secteur de travail;
- ▼ S'approprier un ensemble de pratiques et de stratégies syndicales qui peuvent soutenir la transition juste, adaptées à son contexte professionnel et syndical;
- ▼ Développer un argumentaire en faveur de l'action syndicale pour la transition juste, qui soit cohérent avec les valeurs syndicales et adapté aux réalités de son secteur de travail;
- ▼ Concevoir un plan d'action syndicale pour son contexte selon un diagnostic et une analyse de son secteur et milieu de travail.

Responsables : Marie-Hélène Gauthier et Myriam Zaidi, en collaboration avec le service de l'environnement et la transition juste

Dates : 26 et 27 février 2026
Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).

NOUVEAU

Agir syndicalement pour les travailleuses et travailleurs migrants temporaires

Cette session de deux jours permet aux personnes formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Cette formation vise à mieux cerner la réalité des travailleuses et des travailleurs migrants temporaires et à identifier les enjeux et les défis qu'elle soulève tant pour ces travailleuses et travailleurs que pour les syndicats et l'ensemble de la société.

De manière spécifique, les objectifs de formation sont les suivants :

- ▼ Se familiariser avec la réalité des travailleuses et des travailleurs migrants temporaires et comprendre les divers enjeux que soulève leur recours, notamment en termes de droits du travail, de droits syndicaux, de droits humains et de droit à la citoyenneté;
- ▼ S'outiller pour soutenir l'accueil et l'accompagnement de ces travailleuses et travailleurs dans nos milieux de travail et faciliter leur intégration dans nos communautés;
- ▼ Développer des stratégies de mobilisation pour renforcer la solidarité entre les membres et les travailleuses et travailleurs migrants temporaires;
- ▼ S'outiller afin de bâtir un syndicat inclusif qui adapte ses pratiques aux enjeux des travailleuses et travailleurs migrants temporaires;
- ▼ Renforcer les valeurs qui guident notre action syndicale.

Responsables : Myriam Zaidi et Marie-Hélène Gauthier

Dates : 7 et 8 octobre 2025
Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).

NOUVEAU

Féminisme intersectionnel et syndicalisme

Cette session de deux jours permet aux personnes formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La formation de base d'une journée a été conçue spécifiquement pour les milieux syndicaux, dans une perspective de transformation sociale et d'équité. La formation vise à :

- ▼ Se familiariser avec les fondements du féminisme intersectionnel et leur lien avec l'analyse de classe;
- ▼ Analyser comment les oppressions systémiques (genre, race, classe, handicap, etc.) se croisent dans les milieux de travail et syndicaux;
- ▼ Développer des outils pour passer de la prise de conscience individuelle à l'action collective;
- ▼ Proposer des stratégies concrètes pour construire des milieux syndicaux plus inclusifs, solidaires et équitables.

Responsables : Nelly Bassily et Myriam Zaidi

Dates : 27 et 28 janvier 2026

Coût : Aucun. Ce projet est financé dans le cadre du Programme de promotion de la femme de Femmes et Égalité des genres Canada.



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

PERFECTIONNEMENT SUR DEMANDE

Le coût d'inscription pour ces formations varie en fonction du lieu, de la durée et des modalités propres à chaque session.

Formation de base Responsable

Communication et prise de parole dans nos syndicats	Caroline Mallette
---	-------------------

Dossier de griefs	Martin Trudel Racine
-------------------	----------------------

Équité, diversité et inclusion dans un contexte syndical	Myriam Zaidi
--	--------------

Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise	Jean-Sébastien Labelle
--	------------------------



Inclusion des personnes en situation de handicap en contexte syndical	Caroline Mallette
---	-------------------

NOUVEAU

Introduction à la négociation collective	Jean-Sébastien Labelle
--	------------------------

MISE À JOUR

L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales	Caroline Mallette, en collaboration avec le service des communications de la FTQ
---	--

Leadership	Caroline Mallette
------------	-------------------

Les droits parentaux	Marie-Hélène Gauthier
----------------------	-----------------------

Organisation du travail	Serge Beaulieu
-------------------------	----------------

Procédures d'assemblée	Martin Trudel Racine
------------------------	----------------------

S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels	Caroline Mallette
---	-------------------

Santé et sécurité du travail

La santé et sécurité du travail a toujours été l'une des grandes préoccupations de la FTQ et la formation syndicale est un moyen privilégié pour susciter l'action directe dans nos milieux de travail, tant du côté de la prévention que de la réparation. L'offre de formation des syndicats affiliés, des conseils régionaux et de la FTQ a pour objectif d'outiller les personnes afin d'agir dans leur milieu, tant auprès de leurs membres que des employeurs.

Cette thématique a pour objectif de permettre aux personnes formatrices de se perfectionner sur des enjeux plus pointus en matière de santé et sécurité du travail.

PERFECTIONNEMENT SUR DEMANDE

Sauf lorsque mentionné, il n'y a aucun coût d'inscription pour ces formations. Voir en page 5 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Formation	Responsable	
Alerte aux décibels	Serge Beaulieu	
Contestation à la CNESST	Serge Beaulieu	Depuis le 1 ^{er} janvier 2020, la subvention de la CNESST ne s'applique plus pour les activités de formation qui visent à soutenir les employeurs ou les travailleurs et les travailleuses dans les différents processus de contestation d'une décision rendue par la CNESST.
Contraintes thermiques	Serge Beaulieu	NOUVEAU
Enquête d'accident	Serge Beaulieu	
Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux	Serge Beaulieu	
Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation	Serge Beaulieu	
Le travail syndical en prévention	Serge Beaulieu	
Prévenir l'épuisement professionnel	Serge Beaulieu	
Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	Serge Beaulieu	
Réclamation à la CNESST	Serge Beaulieu	
Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail	Serge Beaulieu	

Retraite

« Seul le mouvement syndical a la force et l'indépendance nécessaires pour bien représenter tous les participants et toutes les participantes d'un régime de retraite. »

Déclaration politique adoptée au Congrès de la FTQ de 2001

Ces sessions de perfectionnement des personnes formatrices visent à permettre de mieux comprendre comment assurer la sécurité du revenu à la retraite de nos membres, de négocier des dispositions pour améliorer cette sécurité du revenu et de prendre notre place pour administrer les régimes de retraite dans l'intérêt de nos membres, tant sur les plans financier et économique qu'environnemental.

PERFECTIONNEMENT SUR DEMANDE

Il n'y a aucun coût d'inscription pour ces formations. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).



Formation	Responsable
Perfectionnement – Filière retraite <i>L'administration et la négociation de nos régimes de retraite - Introduction aux avantages sociaux</i>	Marie-Josée Naud
Prendre en main sa retraite	Marie-Josée Naud

Délégués sociaux et déléguées sociales

Près de 3 000 délégués sociaux et déléguées sociales constituent le réseau syndical d'entraide de la FTQ dans toutes les régions du Québec. Depuis sa mise sur pied au début des années 1980, la société et nos milieux de travail ont bien évolué, mais les problèmes de consommation, d'endettement, de violence et de détresse, eux, persistent. Nos membres vivent encore des difficultés et des moments de détresse. Ce champ de perfectionnement met en vitrine la formation continue offerte aux personnes formatrices de ce réseau pour poursuivre leur travail de soutien auprès des personnes qu'elles forment comme déléguées sociales et délégués sociaux (DS).

D'autres perfectionnements sont disponibles dans les conseils régionaux et les syndicats affiliés pour permettre aux délégués sociaux et aux déléguées sociales d'approfondir leur réflexion et développer leurs compétences. Plusieurs formations, qui ne s'adressent pas spécifiquement aux personnes formatrices du réseau, peuvent aider à comprendre certaines problématiques que les DS peuvent rencontrer dans leur pratique :

- ▼ S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels (p. 15) ;
- ▼ Prévenir l'épuisement professionnel (p. 16) ;
- ▼ Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation (p. 16) ;
- ▼ Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail (p. 16) ;
- ▼ La diversité culturelle dans un contexte syndical (p. 22).

Deux formations s'adressent spécifiquement aux personnes formatrices de ce réseau et elles sont offertes sur demande des personnes coordonnatrices du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales.

SUR DEMANDE

Le coût d'inscription pour ces formations varie en fonction du lieu, de la durée et des modalités propres à chaque session.

Formation	Responsable
La prévention du suicide : l'action syndicale en milieu de travail	Marie-Hélène Gauthier
Les collectifs d'entraide	Marie-Hélène Gauthier

3. SE SPÉCIALISER DANS NOS FONCTIONS SYNDICALES

C'est l'un des rôles-clés du service de l'éducation de la FTQ que d'offrir des sessions de formation spécialisée aux personnes conseillères ainsi qu'aux personnes militantes des syndicats et des conseils régionaux affiliés à la FTQ.

Ces formations permettent de mieux faire valoir et défendre les droits des membres, d'être en mesure de négocier des conventions collectives en tenant compte des lois ainsi que des objectifs syndicaux et, enfin, de mieux comprendre les grands enjeux sociaux, économiques et législatifs. Certaines formations s'adressent spécifiquement aux personnes conseillères des syndicats. Des personnes militantes peuvent toutefois être acceptées à ces sessions aux conditions suivantes :

- ▼ Des places sont disponibles;
- ▼ Elles ont une expérience suffisante pour suivre la session;
- ▼ Elles sont recommandées par la direction québécoise de leur syndicat ou par leur conseil régional.

Pour les sessions spécialisées, les coûts sont assumés par les syndicats (salaire, transport, indemnité forfaitaire et frais d'inscription), à l'exception de quelques cours où il est indiqué que la FTQ bénéficie de subventions ou d'ententes spéciales.

Ainsi, pour les sessions en santé et sécurité du travail, la perte de salaire peut être remboursée. À cet effet, **seule la personne responsable de l'éducation de votre syndicat peut vous renseigner avec précision** (voir la liste de ces personnes à la page 43).

Plusieurs formations spécialisées associées aux thématiques Retraite et assurances collectives, Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation et Syndicalisme et enjeux socioéconomiques prévoient le remboursement de certaines dépenses, dont une partie importante du salaire pour les personnes qui ne sont pas conseillères. D'autres sont offertes gratuitement. Elles sont identifiées par le logo du Fonds de solidarité FTQ qui les soutient financièrement et participe à leur développement.

La personne responsable du dossier ainsi que les adjointes administratives du service de l'éducation pourront vous informer des modalités propres à la formation que vous voulez suivre.

Le schéma qui suit présente l'offre de formation spécialisée par thématique. Il est suivi de la présentation du contenu de ces formations. Pour chaque thématique, on retrouve les formations qui sont au programme cette année ainsi que les formations qui sont disponibles sur demande d'un ou de plusieurs syndicats affiliés ou conseils régionaux.

SE SPÉCIALISER DANS NOS FONCTIONS SYNDICALES

- Vie syndicale locale
 - Comment dynamiser nos syndicats?
 - L'action politique : un outil d'action syndicale
 - Évaluation des tâches 1
 - Relations avec les médias
 - Action syndicale en francisation
 - La diversité culturelle dans un contexte syndical
- Santé et sécurité du travail
 - Actions en prévention : l'analyse du travail et les contaminants dans le milieu de travail
- Retraite et assurances collectives
 - Séminaire annuel sur la retraite
 - Perfectionnement annuel du réseau retraite et assurances
 - Comprendre pour agir en assurances collectives
 - Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées
 - Le placement des actifs d'un régime de retraite
 - Négocier le RRFS-FTQ
 - Atelier sur les recours en assurances collectives
 - Pharmacies en ligne et assurances collectives : mesures de contrôle de coûts efficaces?
 - Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances
 - L'administration et la négociation de nos régimes de retraite
- Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation
 - Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise
 - Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique
 - Le calcul des coûts dans le processus de négociation
 - Le calcul des coûts dans le processus de négociation : atelier d'introduction à Excel
 - La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise
- Syndicalisme et enjeux socioéconomiques
 - Le développement socioéconomique local et régional
 - Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions
 - Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée
 - Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi
- Droit du travail
 - Règles de preuve et de procédure
 - Plaideurs et plaideuses au TAT
 - Le suivi de la jurisprudence en santé et sécurité du travail
 - Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Vie syndicale locale

Pour appuyer le travail syndical quotidien, il importe de mettre en place tous les moyens pour animer la vie syndicale. Pour y arriver, les personnes militantes doivent développer des compétences et des attitudes favorisant le leadership et la communication. Cette thématique englobe les formations destinées à les outiller afin qu'elles développent un leadership syndical permettant un engagement citoyen permanent. Différentes compétences sont de mise pour assurer une cohésion syndicale, favoriser la mobilisation au niveau local et faire passer notre message. De plus, elles développeront des compétences et des habiletés en communication dans les instances syndicales, mais aussi avec les différents médias d'information.

Comment dynamiser nos syndicats?

SUR DEMANDE

La vie syndicale est parfois difficile. La plupart des personnes militantes qui s'engagent comme personne déléguée, membre d'un comité ou d'un exécutif le font bénévolement. Pour les soutenir, les syndicats offrent des formations pour initier aux complexités des conventions collectives, du traitement des griefs et des cas de santé et de sécurité du travail. Ce travail de défense et de représentation auprès de l'employeur est au cœur de la vie syndicale. Mais pour négocier et régler les problèmes, l'appui et l'engagement des membres sont essentiels.

Comment susciter la participation et la mobilisation des membres? De quels moyens disposons-nous pour maintenir et consolider notre pouvoir syndical? Les recherches effectuées au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) ont permis de dégager les pistes de succès des actions syndicales. Avec Christian Lévesque, codirecteur du CRIMT, nous explorerons concrètement les stratégies à notre portée pour que nos projets portent leurs fruits.

Responsable: Martin Trudel Racine

Invité: Christian Lévesque, HEC Montréal, codirecteur du CRIMT

Coût: 300 \$ excluant les frais d'hébergement.

L'action politique : un outil d'action syndicale

Cette session de deux jours permet aux personnes formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La politique fait partie de nos vies. Les personnes élues font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients.

Avec le cours de base, les personnes participantes acquerront des compétences afin d'être en mesure de développer un esprit critique face aux décisions des personnes élues pour faire des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs. De plus, le cours vise à outiller les personnes militantes afin d'agir comme agentes multiplicatrices dans leur milieu en mettant en valeur le projet de société souhaité par la FTQ.

Responsable: Martin Trudel Racine

Dates: 16 et 17 mars 2026

Coût: 300 \$ excluant les frais d'hébergement.

Évaluation des tâches 1

Cette session de cinq jours permet de connaître différents plans d'évaluation des tâches et de développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et d'évaluer les tâches qui y sont liées. La session vise aussi à sensibiliser à ce type d'action syndicale et à développer des stratégies sur ce dossier.

S'adresse aux personnes qui négocient, qui sont membres d'un comité d'évaluation des tâches ou qui sont impliquées en équité salariale.

Exigence particulière: Aucune

Responsable administrative: Marie-Claude Groulx, en collaboration avec l'équipe d'évaluation des tâches du SCFP

Dates:

22 au 26 septembre 2025

26 au 30 janvier 2026

25 au 29 mai 2026

26 au 30 octobre 2026

En résidence

Coût: Session 2025: 1 300 \$

Sessions 2026: 1 350 \$

Relations avec les médias

SUR DEMANDE

Basée sur des préoccupations de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, cette session vise à améliorer notre compréhension des médias afin qu'ils accordent davantage de visibilité à nos actions et à nos luttes.

À la suite de ce cours de deux jours, les personnes participantes seront en mesure de développer une stratégie face aux médias, de maîtriser les moyens d'information et de se donner une stratégie locale.

Responsable: Caroline Mallette, en collaboration avec le service des communications de la FTQ

Coût: 200 \$ excluant les frais d'hébergement.

Action syndicale en francisation

La francisation des milieux de travail est un objectif majeur de la Charte de la langue française. En adoptant la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, l'Assemblée nationale du Québec est venue réaffirmer le caractère français du Québec ainsi que la nécessité d'agir pour en assurer la prédominance dans les lieux de travail. Encore aujourd'hui, le droit de travailler en français demeure une revendication importante de la FTQ, puisqu'il influence les conditions de travail de nos membres et oblige les employeurs à appliquer diverses mesures de francisation.

La francisation figure donc parmi les enjeux qui concernent les syndicats dans leur travail de défense, de représentation et de mobilisation de leurs membres.

La session d'une journée permet aux personnes participantes de se familiariser avec le droit de travailler en français, de mieux saisir les enjeux des différentes étapes du processus de francisation, d'explorer notre rôle syndical dans un comité de francisation et d'aborder une réflexion sur les actions syndicales à développer pour que la francisation des milieux de travail soit une réussite.

Responsables : Martin Trudel Racine, en coanimation avec le service de la francisation de la FTQ

Date :
23 septembre 2025
Montréal

Coût : Aucun.

Pour toute question concernant cette formation ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'adjointe administrative du service de la francisation, Chantal Robert, au crobert@ftq.qc.ca ou 514 383-8000.

La diversité culturelle dans un contexte syndical

SUR DEMANDE

Le vieillissement de la population et le faible taux de natalité exposent le Québec, comme la majorité des pays industrialisés, à des défis liés au remplacement de la main-d'œuvre. Ainsi, le nombre de personnes immigrantes issues d'origines diverses que le Québec accueille pour combler ses besoins de main-d'œuvre est en hausse constante. Bon nombre de personnes nouvelles arrivantes, une fois établies au Québec, se joignent à nos rangs. Cependant, l'intégration au milieu de travail peut poser certains défis. Les milieux syndiqués sont alors appelés à jouer un rôle qu'ils n'ont peut-être jamais joué avant.

Cette formation de deux jours s'adresse aux personnes conseillères, aux personnes dirigeantes ainsi qu'aux personnes qui sont responsables de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. Les personnes participantes seront en mesure de mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et de ses enjeux. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont des sujets abordés dans le cadre de cette formation.

La formation permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes.

Responsable : Caroline Mallette

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement.



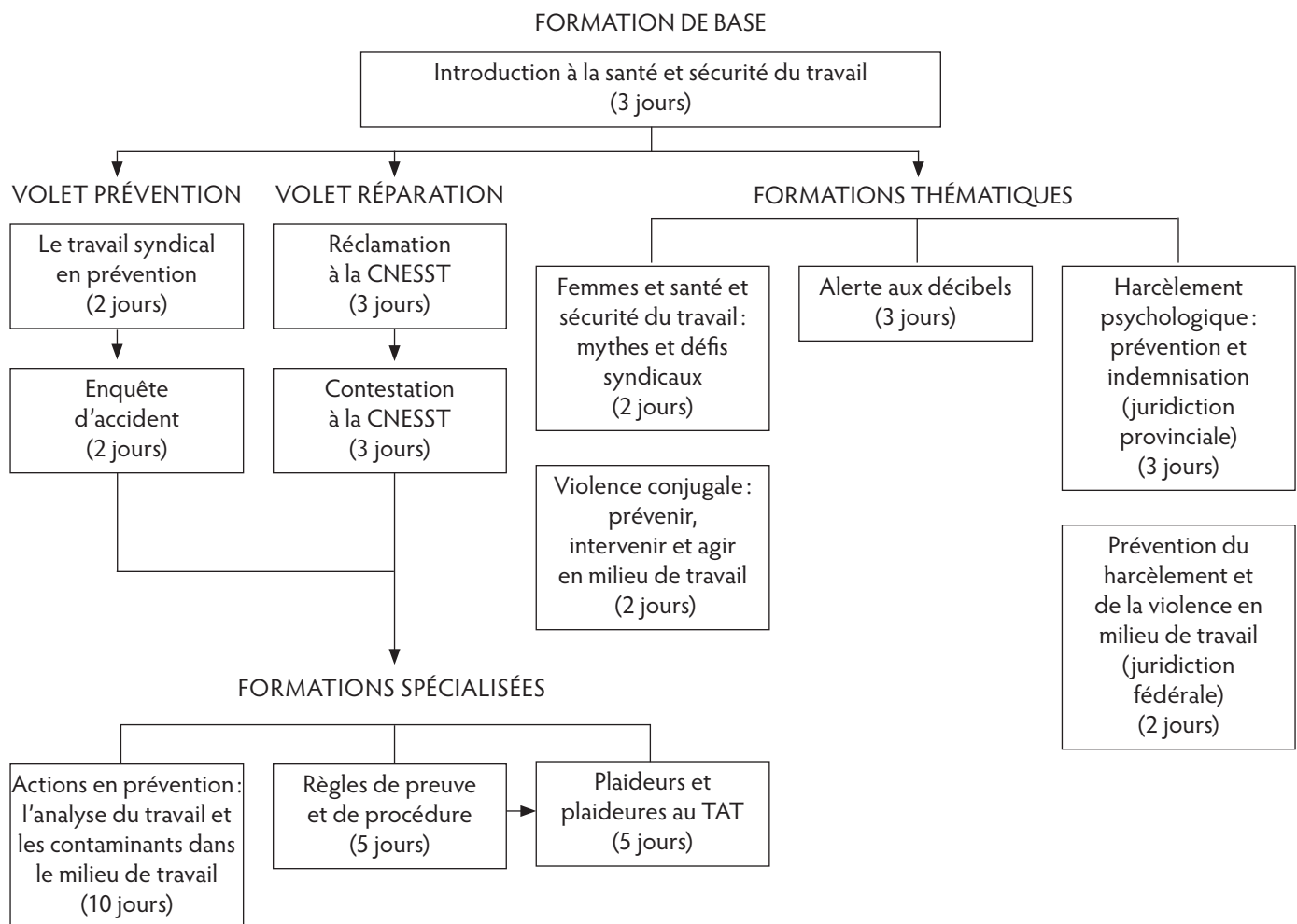
Santé et sécurité du travail

Les syndicats affiliés disposent d'un vaste réseau de personnes formatrices qui peuvent dispenser la formation de base en santé et sécurité du travail ainsi que plusieurs formations spécialisées. Le schéma du plan de formation en santé et sécurité du travail à la FTQ qui suit présente le parcours de formation d'une personne militante impliquée dans ce dossier au niveau local.

Depuis toujours, la santé et la sécurité du travail ainsi que la prévention des lésions professionnelles sont intimement liées aux actions posées par les syndicats dans les milieux de travail. C'est pour cette raison qu'au fil des années, la FTQ a développé des formations ayant pour objectif d'outiller les personnes militantes qui ont des fonctions syndicales dans ce domaine, tant en prévention qu'en réparation.

Les formations présentées dans ce schéma sont destinées aux personnes militantes de tous les niveaux : de la personne débutante à celle qui effectue des représentations ou qui plaide devant les instances administratives de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNEST) et du Tribunal administratif du travail (TAT).

SCHÉMA DU PLAN DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL À LA FTQ



Actions en prévention : l'analyse du travail et les contaminants dans le milieu de travail

SUR DEMANDE

Cette session avancée de 10 jours, répartie sur deux semaines non consécutives, a été développée afin de permettre aux personnes membres syndicales des comités de santé et de sécurité du travail de relancer le dossier de la prévention et d'assumer un leadership syndical. On veut ainsi resituer le rôle de la personnes représentante en santé et sécurité et des membres d'un comité de santé et de sécurité du travail dans le contexte d'une interrelation étroite de leur travail avec les membres des différents comités syndicaux.

La session vise à outiller les personnes participantes à l'appropriation d'une démarche préventive en santé et sécurité du travail ainsi qu'à leur permettre d'analyser la situation dans leur milieu de travail et de développer des propositions correspondant à leurs besoins, visant l'élimination à la source des risques et des dangers.

À cet effet, on y fournit, sous une forme accessible, des connaissances scientifiques et techniques permettant aux personnes participantes de faire l'analyse de leurs conditions de travail et des effets de celles-ci sur le corps. On situe l'analyse du travail dans cette démarche préventive, notamment sur le travail réel et le travail prescrit.

La première semaine de formation vise à outiller les personnes participantes sur les connaissances techniques afin de mieux analyser leur milieu de travail. Voici les grands thèmes abordés : le travail de la personne représentante syndicale en santé et sécurité; l'analyse du milieu et des effets des conditions de travail sur la santé; l'analyse du travail effectué par les travailleurs et travailleuses comme outil de prévention. Pour ce faire, il est demandé à toutes les personnes participantes de la formation de réaliser une courte vidéo d'environ cinq minutes d'un poste de travail dans leur milieu de travail afin d'en faire l'analyse en groupe. Il est essentiel d'expliquer au préalable à la personne filmée que l'objectif de la captation vidéo sera uniquement pour un objectif de formation et sera détruite à la fin du cours.

La deuxième semaine permet de faire le point sur les pistes de solution et certaines stratégies syndicales. Les grands thèmes sont : les principes généraux en hygiène industrielle; le rôle des personnes intervenantes extérieures; les méthodes d'élaboration et d'évaluation des plans d'action préventifs.

Entre les deux semaines de cours, les personnes participantes ont des petits travaux à réaliser à partir de leur milieu de travail en lien avec les connaissances acquises durant la formation.

S'adresse aux membres des comités de santé et de sécurité, aux personnes représentantes en santé et sécurité du travail.

Exigences particulières : Avoir suivi les cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*, *Le travail syndical en prévention* et *Enquête d'accident*.

Responsable : Serge Beaulieu, avec la collaboration de personnes-ressources

Coût : À déterminer

Le salaire des personnes participantes est remboursé en fonction de l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST (voir p. 5).

Retraite et assurances collectives

Comme on a pu le constater lors des derniers congrès, les dossiers de la retraite et des assurances collectives sont aujourd'hui au cœur de nos négociations et constituent des enjeux majeurs alors que pour la retraite, les employeurs cherchent de plus en plus à réduire leur participation et à transformer les régimes de qualité qui ont été négociés dans le passé. Quand il est question des assurances collectives, l'augmentation faramineuse des coûts, dont le prix des médicaments, a amené le Congrès de la FTQ à réclamer la mise en place d'un régime public et universel d'assurance médicaments comme composante de notre système de santé gratuit et accessible à tous et à toutes.

Nos revendications en matière de régimes publics de qualité pour nos membres et pour l'ensemble de la population n'excluent pas notre responsabilité de nous assurer que les régimes complémentaires actuels que nous négocions répondent aux besoins et aux intérêts de nos membres. Ces questions étant fort complexes, une offre de formation spécialisée a été développée pour soutenir le travail des personnes impliquées dans ce dossier.

Quelques-unes de nos formations sont de natures introductives, certaines s'adressent à l'ensemble des membres de la FTQ alors que d'autres comportent des exigences particulières. Vous pourrez prendre connaissance de ces détails dans les pages qui suivent.

Séminaire annuel sur la retraite

Ce séminaire annuel permet aux personnes participantes d'échanger et de mettre à jour leurs connaissances dans le dossier de la retraite. Selon la conjoncture, les thèmes abordés incluent les changements législatifs, les initiatives syndicales en matière de sécurité financière à la retraite ainsi que les enjeux de placement, de financement et de gouvernance.

Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de janvier.

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 21 et 22 avril 2026

Laval

Coût : 175 \$ excluant les frais d'hébergement.

Centre de
formation économique



Perfectionnement annuel du réseau retraite et assurances

Nous vivons une période de grande effervescence quant aux politiques publiques entourant notre système de retraite et de santé au Canada. Ce perfectionnement se veut un lieu de ressourcement pour les personnes formatrices et autres personnes intervenantes du milieu syndical afin de mieux comprendre les impacts des dernières modifications législatives ainsi que celles à venir en lien avec ces deux dossiers.

Exigence particulière : Être une personne formatrice du cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* ou du cours *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances* ou être membre du comité retraite et assurances de la FTQ ou du comité RRFS-FTQ (Régime de retraite par financement salarial de la FTQ).

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 13 au 15 janvier 2026

En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).

Centre de
formation économique



Comprendre pour agir en assurances collectives

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation à la suite de l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrions plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les personnes dirigeantes doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Cette session de trois jours s'adresse aux personnes conseillères syndicales ainsi qu'à toutes les personnes ayant à négocier ou à comprendre le fonctionnement de la négociation et de la tarification des assurances collectives.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 24 au 26 septembre 2025
Montréal

Coût : Aucun.



LA RETRAITE : UNE APPROCHE SYNDICALE

Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées

Avec la crise financière de 2008, la problématique du financement des régimes de retraite à prestations déterminées est devenue un enjeu central. De 2014 à 2016, à la suite des recommandations du Rapport D'Amours, le gouvernement s'est affairé à modifier le cadre légal qui encadre le financement des régimes des différents secteurs (municipal, universitaire et privé) pour le meilleur et pour le pire.

Pratiquement tous les régimes à prestations déterminées ont eu ou auront à se restructurer d'une façon ou d'une autre au plan de leur financement. Il devient donc essentiel de mieux s'outiller dans ce domaine afin de tirer son épingle du jeu. Comment proposer des solutions qui seront dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses et en lien avec nos principes et nos valeurs syndicales ?

Ce cours de trois jours vise donc à vous permettre d'évaluer la situation financière de votre régime de retraite à prestations déterminées, en utilisant les outils disponibles à cette fin, ainsi qu'à vous permettre d'identifier les options permettant d'assurer la pérennité de ce régime, et ce, dans l'intérêt des membres.

Exigence particulière : Siéger à un comité de retraite ou en négocier.

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 10 au 12 mars 2026
Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).



Le placement des actifs d'un régime de retraite

Toutes les personnes membres siégeant à un comité de retraite, que ce soit pour un régime à prestations déterminées (PD) ou à cotisation déterminée (CD), sont interpellées un jour ou l'autre par la question des placements des caisses de retraite.

Il est important pour les fiduciaires d'avoir une compréhension suffisante des enjeux des caisses de retraite afin que ces dernières soient investies dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses.

Cette formation de deux jours vise donc à développer une compréhension en matière de placement dans les caisses de retraite afin de permettre aux personnes participantes de jouer un rôle actif au sein de leur comité de retraite et de leur comité de placement.

Les thématiques suivantes seront abordées :

- ▼ Identification des différents types de placements et de leurs rôles;
- ▼ Reconnaître l'importance d'une politique de placement efficace et de son suivi rigoureux;
- ▼ Déterminer les principes permettant de choisir les gestionnaires de portefeuilles et d'assurer leur suivi;
- ▼ Perspective syndicale en matière de placement et d'exercice de droit de vote.

Exigence particulière : Être membre d'un comité de retraite pour des régimes PD ou CD, ou membre d'un comité de placement.

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 13 et 14 mai 2026
Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).



Négocier le RRFS-FTQ

WEBINAIRE

La FTQ et le RRFS-FTQ organisent un webinaire afin de mieux expliquer le mode de fonctionnement de ce régime ainsi que ses modalités de négociation.

Les régimes de retraite qui garantissent des rentes sont ceux que les travailleuses et les travailleurs privilégient. Or, dans un grand nombre d'entreprises, ces régimes ne sont pas accessibles, notamment parce que le nombre de personnes salariées est insuffisant pour que le régime soit viable.

À l'initiative de la FTQ, un régime multiemployeur d'un tout nouveau genre a été créé en 2008 grâce à un règlement de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Ce régime d'accumulation de rentes, dont la FTQ est le promoteur, accueille les groupes, petits et grands, issus de ses syndicats affiliés.

Ce webinaire permet à la personne conseillère syndicale, ou toute autre personne qui négocie, de se familiariser avec les caractéristiques du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) pour négocier son implantation là où il n'y a pas de régime à prestations déterminées.

S'adresse à toutes les personnes intéressées à négocier et à implanter le RRFS-FTQ.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Date : 12 mai 2026
En ligne

Coût : Aucun.



Atelier sur les recours en assurances collectives

WEBINAIRE

En tant que personne militante, personne représentante syndicale ou membre d'un comité d'assurances, il nous arrive d'avoir recours aux griefs ou aux tribunaux civils afin de contester une décision de l'employeur ou de l'assureur lorsqu'une personne membre fait face à un refus de la reconnaissance de son invalidité. Afin de faire valoir les droits de nos membres, il est important de bien comprendre les recours appropriés, les outils à notre disposition ainsi que nos obligations. Cet atelier est une occasion de faire le point sur les différents recours en matière d'assurances collectives et permet de déterminer quelles sont les actions que votre organisation syndicale peut entreprendre afin de soutenir les membres tout au long du processus de contestation.

Cette session est offerte en collaboration avec des personnes expertes dans le domaine qui sauront partager leur expertise et expérience.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Date : 17 février 2026
En ligne

Coût : Aucun.

Pharmacies en ligne et assurances collectives : mesure de contrôle de coûts efficaces ?

WEBINAIRE

Webinaire conçu pour mieux comprendre le modèle d'affaires et le fonctionnement des pharmacies en ligne afin d'évaluer si cette option est une mesure utile pour réduire le coût du volet médicaments de nos assurances collectives.

Le fonctionnement du mode de rémunération et des honoraires des personnes pharmaciennes dans les régimes privés seront notamment abordés.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Date : 21 octobre 2025
En ligne

Coût : Aucun.

Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

La retraite et les assurances représentent une part importante des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années déjà, nous assistons à l'explosion de leurs coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à ce qu'un plus grand nombre de nos personnes militantes en connaissent davantage sur le sujet pour pouvoir comprendre les enjeux et prendre des décisions éclairées.

Cette formation d'une journée, organisée en collaboration avec les syndicats affiliés, permet aux personnes participantes de distinguer les régimes d'accumulation de rentes de ceux d'accumulation de capital et de se familiariser avec les assurances collectives.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

Dates :

Formation offerte par les syndicats affiliés et les conseils régionaux

SCFP

4 novembre 2025 - Québec
28 avril 2026 - Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).

Centre de
formation économique
FONDS
de solidarité FTQ

L'administration et la négociation de nos régimes de retraite

Les régimes de retraite sont parmi les avantages sociaux les plus importants de nos conditions de travail. La conjoncture économique ainsi que les attaques répétées contre nos régimes mettent en péril leur avenir et la sécurité financière de nos membres à la retraite.

Cette session de trois jours s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle vise à outiller les personnes participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et de leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite.

La formation a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.

Exigence particulière: Aucune

Responsable: Marie-Josée Naud

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

Dates:

Formation offerte par les syndicats affiliés et les conseils régionaux

SCFP

18 au 20 novembre 2025 -Montréal

5 au 7 mai 2026 - Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).



Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation

Les entreprises, privées comme publiques, sont soumises aux aléas d'une économie en perpétuelle évolution. Ces changements constants que nous vivons ou subissons dans nos milieux de travail impliquent très souvent de nouvelles façons de travailler, et le travail syndical nécessite davantage de connaissances pour être en mesure de négocier et de défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses.

Les nouvelles réalités du marché du travail font en sorte qu'il ne suffit plus de connaître l'entreprise où l'on intervient et l'employeur; il faut aussi comprendre son environnement économique et politique global, de même que celui de ses fournisseurs et de ses clients. Il en est de même pour les personnes dirigeantes des syndicats locaux qui ne peuvent pas faire abstraction de ce qui se passe dans les autres entreprises du secteur d'activité, que ces dernières soient présentes dans la région, ailleurs au Québec ou même à l'échelle mondiale.

C'est entre autres pour répondre à ces nouvelles réalités et à ces nouveaux besoins que la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ ont décidé de mettre en commun leur expertise et de s'associer pour développer une offre de formation permettant de comprendre et d'agir sur la situation financière, organisationnelle et économique de l'entreprise.

Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise

Cette session de deux jours permet aux personnes participantes de comprendre le fonctionnement d'une entreprise en contexte de préparation à la négociation collective ou pour mieux agir syndicalement au quotidien dans la défense, la protection et le maintien des emplois. Elles apprennent aussi à reconnaître et à analyser les signes permettant de faire le diagnostic de l'entreprise et ainsi mesurer sa santé économique. De plus, elles sont amenées à réfléchir sur l'importance d'impliquer la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse de manière régulière.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat.

Exigence particulière : Aucune.

Responsable : Jean-Sébastien Labelle

Dates :

Formation offerte par les syndicats affiliés et les conseils régionaux

Conseil régional FTQ Montréal métropolitain :

29 et 30 octobre 2025

25 et 26 février 2026

Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches

21 et 22 octobre 2025

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).



Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique

Dans cette session de deux jours, les personnes participantes approfondiront leurs connaissances de la santé économique de l'entreprise en examinant particulièrement la santé financière d'une entreprise en contexte de préparation à la négociation collective ou pour mieux agir syndicalement au quotidien dans la protection et le maintien des emplois. Elles apprendront entre autres à évaluer l'impact de divers signes présents dans l'entreprise sur la santé financière de celle-ci. Cette formation les amènera à réfléchir à leur rôle syndical vis-à-vis les finances de l'entreprise.

Exigence particulière : Avoir suivi la formation *Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise*.

Responsable : Jean-Sébastien Labelle, en collaboration avec le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ

Dates : 20 et 21 janvier 2026
Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).



Le calcul des coûts dans le processus de négociation

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur.

Ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective.

À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation de deux jours vise à permettre aux personnes dirigeantes de développer des astuces permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

S'adresse aux personnes dirigeantes de sections locales.

Exigences particulières:

- ▼ Avoir suivi la formation de base en négociation ainsi que les formations *Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise* et *Analyse financière de mon entreprise* ou la version précédente *Comprendre le fonctionnement de mon entreprise et sa situation financière*;
- ▼ Avoir une expérience syndicale d'au moins trois ans.

Responsable: Jean-Sébastien Labelle

Dates: 27 et 28 janvier 2026
Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).



Le calcul des coûts dans le processus de négociation : atelier d'introduction à Excel

Cette formation d'une journée est une **introduction** au logiciel Excel dans une perspective de l'utiliser afin de calculer les coûts de la rémunération associée à la convention collective, le tout dans le but de bien se préparer à la négociation.

Si l'on peut parfois arriver à calculer « à la mitaine » les coûts associés à une convention collective, lorsqu'il y a peu de membres dans notre unité de négociation, il peut vite devenir difficile et compliqué de le faire avec un groupe de plus de 50 personnes.

Comme Excel est le logiciel installé par les services informatiques sur les ordinateurs de la plupart des personnes représentantes syndicales, il a été choisi pour créer les outils de calcul permettant de chiffrer les coûts de la rémunération globale d'une convention collective.

Exigences particulières:

- ▼ Avoir suivi la formation *Le calcul des coûts dans le processus de négociation* ou *La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise*;
- ▼ Disposer d'un ordinateur portable et d'une souris. Les modèles de type « tablette » ne fonctionnent pas avec ce type de logiciel;
- ▼ Répondre à un questionnaire pour situer le niveau d'expérience, la motivation à suivre cette formation et leur niveau de maîtrise du logiciel Excel.

Responsable: Jean-Sébastien Labelle, en collaboration avec une personne-ressource

Date: 11 mars 2026
Montréal

Coût: Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).



La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou en cours de convention, exige de maîtriser de nombreuses compétences. Elle implique un important travail de préparation technique et « politique » afin de bien évaluer la situation économique et financière de l'entreprise de même que l'état des relations du travail avec l'employeur. Les coûts de main-d'œuvre font généralement l'objet d'une négociation serrée, qui permettra ou non de s'entendre avec l'employeur. Il est donc important que la personne négociatrice soit en mesure de calculer les coûts de la rémunération de la convention actuelle afin de préparer les demandes pour la prochaine convention ou de calculer le coût des demandes de l'employeur en cours de convention.

Enfin, le travail de négociation nécessite une maîtrise de différentes stratégies pour en arriver à conclure la négociation de façon satisfaisante pour les deux parties puisque ces dernières auront à vivre avec le résultat du contenu, mais aussi du climat de la négociation.

D'une durée de deux semaines, avec une pause d'une ou de quelques semaines entre les deux, la formation est dispensée en résidence, sous le mode d'une expérimentation pratique à partir d'un cas concret où le groupe sera divisé en deux parties, l'une représentant l'employeur et l'autre, le syndicat.

Durant la première semaine, on y aborde les différentes dimensions du travail de préparation d'une négociation. On y expérimente une démarche permettant de connaître et d'évaluer le fonctionnement d'une entreprise en faisant le diagnostic de ses grandes fonctions à partir des signes internes et des facteurs externes qui influencent ses décisions.

La deuxième semaine est essentiellement centrée sur la négociation. À partir d'un cas concret, les personnes participantes vont préparer la négociation, tant au niveau du calcul du coût des demandes que des stratégies et tactiques qu'elles utiliseront dans le cadre de la négociation qui se déroulera ensuite. On se retrouve donc directement en action dans le cadre d'un jeu de rôle de négociation où les deux parties défendent leur position et tentent de convaincre l'autre partie.

S'adresse aux personnes conseillères des syndicats affiliés ou aux personnes dirigeantes des sections locales ayant suivi la totalité du parcours thématique de formation *Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation*.

Exigences particulières :

- ▼ Pour les personnes qui ne sont pas conseillères, le syndicat devra s'assurer de démontrer que la personne proposée a suffisamment d'expérience;
- ▼ Les personnes participantes seront choisies parmi les personnes proposées par les syndicats affiliés.

Responsable : Jean-Sébastien Labelle, en collaboration avec une personne de l'équipe du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ

Dates :

Pour l'ensemble de la formation :

Semaine 1 : 1^{er} (soirée) au 6 février 2026

Semaine 2 : 22 (soirée) au 27 février 2026

En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).

Le nombre de places étant limité, les personnes responsables à l'éducation des syndicats affiliés sont invitées à remplir le formulaire d'inscription le plus tôt possible.



Syndicalisme et enjeux socioéconomiques

Comme syndicalistes, nous sommes aussi des personnes très préoccupées par ce qui se passe dans la société, tant sur le plan local que national et même international. Nous vivons depuis longtemps les effets d'une mondialisation qui affecte nos entreprises et nos emplois. Dans plusieurs secteurs d'activité, on a vu les emplois se déplacer à l'autre bout de la planète, avec pour conséquence de nombreuses fermetures d'entreprises et des régions qui en subissaient un impact direct puisque cela entraînait souvent la fermeture de commerces et de services. Nous avons pris l'engagement de travailler pour protéger nos emplois et en créer dans toutes les régions du Québec, notamment avec le Fonds de solidarité FTQ.

Nous avons des personnes militantes impliquées dans toutes les structures où l'emploi est au cœur des préoccupations, tant sur le plan régional que sectoriel et national. Avec cette offre de formation, nous voulons donc qu'elles puissent poursuivre leur réflexion et mieux connaître les enjeux socioéconomiques qui nous confrontent.

Le développement socioéconomique local et régional

DOSSIER EN ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2025-2026

Le développement régional est un processus par lequel un milieu se prend en charge, se mobilise et améliore sa qualité de vie. C'est un processus sans fin : on n'atteint pas un niveau de développement; on le poursuit sans cesse. Le développement régional doit être envisagé dans une perspective globale qui intègre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Ce développement vise certes une croissance économique, mais cette croissance doit tendre vers une amélioration durable des revenus, de la qualité de vie et de la protection sociale.

C'est pour soutenir les personnes militantes qui s'impliquent syndicalement dans le développement de leur région que la FTQ a développé une offre de formation socioéconomique en développement local et régional. Il s'agit d'une tournée régionale de formation pour les responsables socioéconomiques et les personnes militantes intéressées par le développement socioéconomique de leur région.

Cette session est organisée avec chacune des régions. Pour connaître les dates, communiquez avec le Conseil régional FTQ de votre région.

S'adresse aux personnes militantes impliquées dans le développement local et régional.



Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions

DOSSIER EN ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2025-2026

Il est facile de constater, quand on s'y attarde, que sans les travailleuses et les travailleurs, il n'y aurait pas de régions, encore moins d'économie locale et régionale. Le territoire s'est développé parce que les ressources s'y trouvaient, que des emplois y ont été créés, que la main-d'œuvre est venue s'y installer pour y travailler, mais aussi pour y vivre, y habiter, y consommer, y élever ses enfants, y installer les services publics nécessaires à la population, etc. Sans la main-d'œuvre, il n'y aurait point de régions.

Dans cette formation, nous constaterons comment les travailleurs et les travailleuses façonnent l'économie et comment l'économie façonne nos régions. Cette formation nous permettra aussi de voir quel est notre rôle dans ce développement socioéconomique.

Nous aborderons l'économie de nos régions dans le but de :

- ▼ Comprendre son fonctionnement;
- ▼ Réfléchir au rôle que nous y jouons concrètement;
- ▼ Identifier comment l'économie peut traduire nos préoccupations de développement pour nos régions;
- ▼ Consolider un esprit critique face à l'approche actuelle du développement économique.

En maîtrisant mieux ces connaissances sur l'économie, nous serons plus en mesure de déterminer quel type de développement nous voulons pour nos régions et quel rôle nous voulons y jouer. Parce que nous sommes des actrices et des acteurs du développement socioéconomique de l'ensemble du territoire québécois.



Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée

SUR DEMANDE

Cette session de formation vise à mieux comprendre le phénomène de la mondialisation néolibérale, ses conséquences sur nos emplois et sur notre action syndicale. Ce cours est généralement de deux jours, mais il peut être aménagé en fonction du temps dont on dispose.

Responsable : Martin Trudel Racine

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement.

Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux personnes participantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi afin de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi. La formation permet aussi de sensibiliser les personnes participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.

Plus particulièrement, elle permet de se familiariser avec le contenu du cours qui traite, entre autres, des critères d'admissibilité, du calcul du nombre de semaines de prestations, des critères d'exclusion, du calcul déterminant le montant des prestations et de l'effet du travail sur celles-ci et, enfin, du processus de contestation.

Responsable : Jean-Sébastien Labelle

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement.



Droit du travail

La défense des membres devant les divers tribunaux administratifs constitue une facette incontournable du travail syndical. Avec la judiciarisation de plus en plus importante du monde du travail et de l'action syndicale, les aspects légaux prennent de plus en plus de place dans le travail syndical pour défendre les travailleuses et les travailleurs.

Le bloc de formation proposé ici s'adresse aux personnes militantes ainsi qu'aux personnes conseillères. Il a pour but de leur permettre d'agir avec confiance devant les tribunaux administratifs et de connaître certains aspects juridiques généraux pour mieux remplir leurs devoirs et obligations dans ce vaste domaine qu'est le droit du travail.

Règles de preuve et de procédure

Cette session permet d'apprendre les bases de la procédure ainsi que les règles de preuve en usage dans le domaine du travail et de développer les habiletés nécessaires à la pratique de la personne qui plaide.

On y aborde les éléments de procédure devant les divers tribunaux administratifs, comme le tribunal d'arbitrage de griefs ou le Tribunal administratif du travail (TAT). On y expérimente aussi différentes règles de preuve, comme l'objection préliminaire, le fardeau et le degré de preuve, les moyens de preuve, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins ainsi que la plaidoirie.

S'adresse aux personnes qui ont comme fonction de plaider des dossiers devant un arbitre de griefs ou devant des tribunaux administratifs.

Exigences particulières: Avoir suivi le cours de base *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* ainsi que le cours *Dossier de griefs* ou avoir suivi les cours du volet réparation de la filière santé et sécurité du travail (voir le plan de formation en page 23) ou posséder une formation équivalente

Responsable: Serge Beaulieu, avec la collaboration de personnes-ressources

Dates: 22 (soirée) au 27 mars 2026
En résidence

Coût: 1 550 \$

Plaideurs et plaideuses au TAT

Cette session permet d'apprendre les particularités des procédures de recours propres aux lois en santé et sécurité du travail, d'approfondir ses connaissances sur les tendances de la jurisprudence ainsi que de développer des habiletés à plaider devant les tribunaux administratifs en santé et sécurité du travail. On y aborde donc la loi ainsi que la jurisprudence générale sur les thèmes principaux. On se familiarise avec les procédures du Tribunal administratif du travail (TAT) et les particularités liées aux personnes témoins expertes. On examine aussi notre relation avec les personnes victimes de lésions professionnelles, etc.

S'adresse aux personnes qui ont comme fonction de plaider des dossiers devant le Tribunal administratif du travail en matière de santé et sécurité du travail.

Exigences particulières: Avoir suivi les cours *Réclamation à la CNESST*, *Contestation à la CNESST* ainsi que *Règles de preuve et de procédure* ou son équivalent

Responsable: Serge Beaulieu, avec la collaboration de personnes-ressources

Dates: 12 (soirée) au 17 avril 2026
En résidence

Coût: 1 550 \$

Le suivi de la jurisprudence en santé et sécurité du travail

SUR DEMANDE

La personne responsable de la thématique sur la santé et la sécurité du travail du service de l'éducation de la FTQ visite plusieurs régions afin de faire le point sur l'état de la jurisprudence du Tribunal administratif du travail (TAT) et des tribunaux supérieurs en matière d'indemnisation des victimes de lésions professionnelles.

Cette session d'une journée s'organise avec chacune des régions. Pour connaître les dates, informez-vous auprès du bureau de la FTQ de votre région.

Responsable: Serge Beaulieu

Coût: Variable et fixé par le Conseil régional FTQ qui organise la journée de formation. Cependant, le salaire des personnes participantes est remboursé en fonction de l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST (voir p. 5).

Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Le séminaire se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage. Ce cours de deux jours leur permet d'enrichir leurs pratiques en arbitrage en échangeant sur leurs expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage. Ces sujets sont présentés par des personnes-ressources qui font le point sur l'étude jurisprudentielle et doctrinale des problématiques retenues. Ce séminaire, reconnu par le Barreau du Québec en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, permet aussi d'approfondir les techniques de travail en arbitrage.

Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de mars.

Exigences particulières: Il est idéalement recommandé d'avoir suivi le cours *Règles de preuve et de procédure* et de posséder une certaine expérience comme plaideur ou plaideure en arbitrage de griefs ou devant un tribunal administratif

Responsable: Serge Beaulieu

Dates: 11 (après-midi) et 12 mai 2026
Longueuil

Coût: 175 \$ excluant les frais d'hébergement.



4. LE COLLÈGE FTQ-FONDS

Ouvrir de nouveaux horizons

Créé en 1999, le Collège FTQ-Fonds est l'un des moyens dont la FTQ s'est dotée pour agir plus efficacement devant les politiques économiques mondialisées qui menacent les droits et les conditions de travail de l'ensemble de la population. Il a été mis sur pied dans un contexte de mondialisation néolibérale et de mutation économique pour développer un leadership syndical fort et articulé, pour donner du poids aux revendications sociales de notre mouvement et renforcer la présence syndicale dans la société québécoise.

Le Collège fait partie intégrante du projet éducatif de la FTQ. Il repose sur la conviction qu'il faut mettre l'économie au service du social; que la justice, la solidarité et la démocratie sont les fondements d'un monde plus humain. L'environnement du Collège se veut propice à la réflexion, à l'échange et aux débats. Il offre un ressourcement pour se donner un nouvel élan et contrer le sentiment d'impuissance. Le Collège ouvre aux idées nouvelles, suscite une remise en question des idées reçues et stimule l'élaboration de pistes de solution novatrices et créatives pour répondre aux défis syndicaux actuels.

La session intensive de réflexion et d'approfondissement

La session intensive du Collège est offerte aux personnes élues et aux personnes conseillères.

Cette session vise à accroître les compétences de leadership des personnes participantes, tout comme leurs connaissances, pour mieux influencer les transformations sociales, économiques et politiques du Québec. Elle contribue également à développer leur pensée critique ainsi que leurs habiletés de communication et d'analyse stratégique. Des personnes-ressources issues du milieu universitaire y contribuent en apportant leur expertise sur les principaux enjeux qui touchent les syndicats : renouveau syndical, relations du travail, démocratie et politique, diversité, économie, environnement et mondialisation.

L'expérience du Collège permet de prendre du recul et de repartir avec plus d'énergie et de confiance. Elle offre aux syndicalistes l'occasion de s'outiller pour faire face aux défis complexes du monde actuel.

Responsable : Isabelle Coulombe

Dates : 2026

Le Collège s'étale sur plusieurs semaines.

Coût : Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.

Frais inclus : Les remboursements des salaires (75 %), les frais de déplacement, les repas, l'hébergement et le stationnement

Frais exclus : Dépenses personnelles



Session thématique sur les finances publiques

Cette session thématique permettra d'aborder l'état des finances publiques à la suite de l'exercice des budgets provincial et fédéral. Les personnes participantes seront appelées à interroger les choix politiques préconisés par les gouvernements et de mesurer leurs impacts sur les ménages et les services publics. Elles seront également en mesure d'identifier les alternatives fiscales qui favorisent l'accroissement de la richesse collective et de s'approprier les pistes proposées pour agir syndicalement dans leur milieu.

Responsable : Caroline Mallette

Dates : Printemps 2027
Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).



Politiques économiques de droite et leur impact sur le développement socioéconomique

Il ne fait pas bon être progressiste aujourd'hui. Les options politiques qui revendiquent la justice sociale n'ont pas la cote. Il semble que beaucoup d'hommes et de femmes politiques, une frange importante des médias et même le grand public adhèrent aux idées économiques conservatrices prônant la réduction du rôle de l'État et l'austérité budgétaire. Plusieurs des membres de la FTQ sont sensibles aux discours qui font miroiter des baisses d'impôts et de taxes. Comment faire face à ce discours? Ce module de formation abordera les thèmes suivants:

- ▼ Comprendre les concepts et les idéologies.
- ▼ Les politiques néolibérales.
- ▼ Comment expliquer l'attrait des politiques néolibérales auprès de la population, y compris chez certaines personnes militantes syndicales?
- ▼ Que reste-t-il de la sociale démocratie, chez nous et ailleurs dans le monde?
- ▼ Les syndicats, la solution pour la « classe moyenne »?

Responsable : Martin Trudel Racine

Dates : 2027
Montréal

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formation organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 6).



5. AUTRES ACTIVITÉS DE FORMATION

Plusieurs activités sont organisées chaque année pour des groupes particuliers. La plupart de ces activités découlent de décisions du Congrès de la FTQ et reviennent à une fréquence régulière. C'est ainsi que chaque année, un camp de formation pour les jeunes est organisé. Aux trois ans, c'est l'École de leadership féministe qui constitue un arrêt important pour traiter des problématiques et thématiques particulières pour les femmes. La Triennale des femmes se déroule aux trois ans et est une occasion privilégiée offerte aux militantes et travailleuses des syndicats affiliés de réfléchir et d'échanger sur les enjeux touchant les femmes. Enfin, à la suite d'une résolution de congrès de la FTQ, il a été décidé de tenir aux trois ans un séminaire sur la formation syndicale.

Le camp de formation annuel des jeunes

Le Camp de formation des jeunes FTQ est un lac-à-l'épaulé de trois jours qui a lieu une fois par année et auquel on convie les jeunes membres FTQ de 35 ans et moins de tous les secteurs d'activité. Moment exceptionnel d'échanges, de débats, de conférences et autres, le Camp vise à approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques au gré de l'actualité et des préoccupations syndicales. Il se veut ultimement un moteur de mobilisation pour les jeunes membres.

Nous vous invitons à vous inscrire dès que possible, au plus tard le 31 août 2025, puisque les places sont limitées : <https://ftq.qc.ca/camp-de-formation-des-jeunes-2025/>

S'adresse aux personnes militantes de 35 ans et moins.

Responsable : Patrick Rondeau

Dates :

23 au 25 septembre 2025

Station touristique Duchesnay, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Coût :

Chambre en chalet : 565 \$ par personne

Chambre en pavillon : 513 \$ par personne

Chambre en auberge : 593 \$ par personne

La Triennale des femmes

La Triennale des femmes est une rencontre de deux jours où les militantes et travailleuses des syndicats affiliés et des conseils régionaux échangent et réfléchissent aux enjeux d'importance pour le mouvement féministe syndical. Cette activité en condition féminine a lieu tous les trois ans sur un thème différent. La rencontre triennale de réflexion en condition féminine, ce sont deux journées riches en échanges, en réflexions et en solidarité qui améliorent notre compréhension collective des enjeux féministes et qui nous donnent le goût de nous mettre en action!

Responsables : Jessica Olivier-Nault et Marie-Lise Drapeau-Bisson, du service d'actions féministes et d'équité salariale de la FTQ, et Caroline Mallette

Dates : 2027

Coût : À déterminer

Pour plus d'information et pour vous inscrire :

<https://ftq.qc.ca/triennale-feministe/>

École de leadership

L'École de leadership est une occasion de formation pour les femmes et les personnes non-binaires syndiquées de participer à faire avancer l'équité dans leur milieu, à prendre leur place, à faire entendre leur voix et à développer leur leadership. Pourquoi?

Parce que nous avons besoin de plus de femmes et de personnes non-binaires en quête d'équité dans les instances décisionnelles syndicales.

Parce que le changement passe par nous.

Parce que nous avons des choses à dire, des idées à faire avancer et un avenir à construire ensemble.

Qu'est-ce que nous allons y construire ensemble?

- ▼ Des outils concrets pour faire avancer nos idées dans nos milieux;
- ▼ Des connaissances en leadership syndical inclusif et sur les enjeux féministes intersectionnels au Québec;
- ▼ Des rencontres avec des conférencières engagées;
- ▼ L'occasion d'apprendre de leaders syndicales et communautaires inspirantes;
- ▼ Un réseau de femmes et de personnes non-binaires solidaires et déterminées;
- ▼ De la confiance, de l'inspiration et de l'élan.

Exigence particulière : La session s'adresse aux femmes et aux personnes non-binaires membres d'un syndicat affilié à la FTQ. Les candidatures de femmes et de personnes non-binaires racisées, autochtones, jeunes, 2SLGBTQIA+ et en situation de handicap sont fortement encouragées.

Responsables : Nelly Bassily et Caroline Mallette, avec Marie-Lise Drapeau-Bisson et Jessica Olivier-Nault, du service d'actions féministes et d'équité salariale de la FTQ

Dates : 20 au 24 octobre 2025

En résidence

Coût : Aucun. L'hébergement et les repas sont inclus. Ce projet est financé dans le cadre du Programme de promotion de la femme de Femmes et Égalité des genres Canada.



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada



Séminaire sur la formation syndicale

Ce séminaire de deux jours auquel sont conviées les personnes formatrices des syndicats affiliés et des conseils régionaux, de même que les directions syndicales, se veut un lieu d'échange et de formation sur les pratiques de formation syndicale et sur les grands enjeux qui nous interpellent en formation.

Les thématiques du séminaire seront déterminées en cours d'année par le comité d'éducation de la FTQ.

Responsables : Myriam Zaidi, Isabelle Coulombe, Marie-Josée Naud et Marie-Hélène Gauthier

Dates : À déterminer

Lieu à confirmer

Coût : À déterminer

DES DATES ET ÉVÉNEMENTS À RETENIR

Tout au long de l'année, la FTQ et les syndicats affiliés soulignent des événements ou organisent des activités spéciales sur des thématiques en lien avec nos pratiques syndicales. La liste qui suit présente les principales activités, mais d'autres sont aussi annoncées sur la page d'accueil du site ftq.qc.ca.

SEMAINE DU FRANÇAIS

Surveiller les événements prévus pour la semaine du 16 au 20 mars 2026.

SEMAINE DE LA RELÈVE SYNDICALE

Cette semaine est constituée d'activités locales et nationales visant à augmenter la participation syndicale des jeunes. Ces activités peuvent également être un moyen de créer des ponts entre les générations, des ouvertures pour l'inclusion d'un plus grand nombre de jeunes dans les instances syndicales. La prochaine édition aura lieu du 20 au 24 avril 2026. Pour plus d'information : ftq.qc.ca/semaine-de-la-releve-syndicale

RENCONTRES ANNUELLES

- ▼ Les membres des comités de francisation
20 mars 2026
- ▼ Le Colloque FTQ en santé et sécurité du travail
14 et 15 octobre 2026, Trois-Rivières

N'OUBLIEZ PAS

- ▼ Journée de reconnaissance du travail des délégués sociaux et des déléguées sociales
14 février
- ▼ Journée internationale des droits des femmes
8 mars
- ▼ Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
21 mars
- ▼ Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail
28 avril
- ▼ Fête internationale des travailleurs et des travailleuses
1^{er} mai
- ▼ Semaine québécoise des personnes handicapées
1^{er} au 7 juin
- ▼ Célébrations de la Fierté Montréal
2^e semaine complète d'août
- ▼ Journée internationale de l'alphabétisation
8 septembre
- ▼ Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
30 septembre
- ▼ Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes
6 décembre

DOCUMENTS AUDIOVISUELS ET OUTILS VIDÉO COMPLÉMENTAIRES

La liste des documents audiovisuels disponibles au service de l'éducation ou au Centre de documentation de la FTQ se trouve sur notre site Internet : ftq.qc.ca/formation-syndicale-documents-audiovisuels.

Vous trouverez sur la même page la liste des outils vidéo complémentaires.

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉDUCATION

RESPONSABLES POLITIQUES

Denis Bolduc, secrétaire général de la FTQ
514 383-8000

David Chartrand, vice-président de la FTQ, AIMTA
514 956-1578

Anouk Collet, vice-présidente de la FTQ, TUAC
514 326-8822

Le comité d'éducation est composé de l'ensemble des responsables de l'éducation de chaque syndicat et conseils régionaux et des personnes conseillères du service de l'éducation.

AFPC — Alliance de la fonction publique du Canada
Marie Malchelosse
514 875-7100
malchem@psac-afpc.com

AQTIS 514 Aiest
Jason Goodall
jgoodall@aqtis514iatse.com

AIMTA — Association internationale des machinistes et des travailleurs et des travailleuses de l'aérospatiale
Stéphane Paré
514 956-1578
spare@aimtadistrict11.org

AMI – Association des manœuvres interprovinciaux
514 381-8780
ami@ami-ftqc.com

CRFTQE — Conseil régional FTQ Estrie
819 562-3922
crftqestrie@ftq.qc.ca

CRFTQHdLSJCC – Conseil régional FTQ Haut du Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais
418 699-0199
ftqsaglac@ftq.qc.ca

CRFTQLL — Conseil régional FTQ Laurentides – Lanaudière
Éric Blondin
450 275-9020
eblondin@hotmail.com

CRFTQM — Conseil régional FTQ Montérégie
Stéphane Brin
514 793-7900
sbrin@ftq.qc.ca

CRFTQMM — Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
Hélène Simard
514 387-3666, poste 2510
hsimard@ftq.qc.ca

CRFTQO — Conseil régional FTQ Outaouais
819 771-4473
crftqo@ftq.qc.ca

CRFTQQCA — Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches
Steeve Poulin
418 622-4941
secretariatcrqca@ftq.qc.ca

CRFTQSLSJ — Conseil régional FTQ Saguenay – Lac-Saint-Jean
Annie Desbiens
418 699-0199
adesbiens@ftq.qc.ca

FIPOE — Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité
Benjamin Otis
514 385-2051
benjamin.otis@fipoe.org

FNCM – Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers
514 374-5871
info@local9.quebec

FTQ-Construction
Sébastien Flamand
514 381-7300
sflamand@ftqconstruction.org

IPFPC – Institut professionnel de la fonction publique du Canada
Lyne Larocque
418 878-8686
lynelarocque@pipsc.ca

Métallos
Maude Raïche
514 850-2248
mraiche@metalloos.ca

SCFP — Syndicat canadien de la fonction publique
Julie Handfield
514 384-9681
gtwigg@scfp.ca

**SEPB — Syndicat des employées et employés
professionnels-les et de bureau**

Loïc Breton
514 522-6511
lbreton@sepb.qc.ca

**SITBCTM – Syndicat international des travailleurs et
travailleuses de la boulangerie, confiserie, tabac et
meunerie**

Jean-François Gaudreau
581 983-7831
arashta@hotmail.com

SPQ — Syndicat des pompiers et pompières du Québec
514 383-4698

**SQEEs-298 — Syndicat québécois des employées et
employés de service**

Antonin Bergeron-Bossé
514 727-1696, poste 7123
a.bergeronbosse@sqees.ca

**STTP — Syndicat des travailleurs et travailleuses des
postes**

Judith Nadeau
438 622-3838
jnadeau@cupw-sttp.org

Teamsters Canada

Nathaly Guillemette
450 682-5521
nguillette@teamsters.ca

**TUAC — Travailleurs et travailleuses unis de
l'alimentation et du commerce**

Mathilde Lefebvre
438 397-3340
mlefebvre@tuac500.ca

UES 800 — Union des employés et employées de service

Thao Dao
514 385-1717
t.dao@ues800.org

Unifor Québec

Annie Audet
514 850-2532
annie.audet@unifor.org

CALENDRIER DES FORMATIONS

Septembre 2025

Évaluation des tâches 1

22 au 26 septembre

Action syndicale en francisation

23 septembre

Le camp de formation annuel des jeunes

23 au 25 septembre

Comprendre pour agir en assurances collectives

24 au 26 septembre

Octobre 2025

Agir syndicalement pour les travailleuses et travailleurs migrants temporaires

7 et 8 octobre

Pharmacies en ligne et assurances collectives :

Mesure de contrôle de coûts efficaces?

21 octobre

École de leadership

20 au 24 octobre

Décembre 2025

Introduction à la santé et sécurité du travail

7 (soirée) au 12 décembre

Janvier 2026

Perfectionnement annuel

du réseau retraite et assurances

13 au 15 janvier

Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique

20 et 21 janvier

Évaluation des tâches 1

26 au 30 janvier

Féminisme intersectionnel et syndicalisme

27 et 28 janvier

Le calcul des coûts dans le processus de négociation

27 et 28 janvier

Février 2026

La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise (semaine 1)

1^{er} (soirée) au 6 février

Atelier sur les recours en assurances collectives

17 février

La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise (semaine 2)

22 (soirée) au 27 février

Agir contre les changements climatiques pour de meilleures conditions de travail

26 et 27 février

Mars 2026

Le financement des régimes de retraite à prestations déterminées

10 au 12 mars

Le calcul des coûts dans le processus de négociation : atelier d'introduction à Excel

11 mars

L'action politique : un outil d'action syndicale

16 et 17 mars

Règles de preuve et de procédure

22 (soirée) au 27 mars

Séminaire sur le perfectionnement pédagogique

23 (12h) au 27 mars

Avril 2026

Plaideurs et plaideuses au TAT

12 (soirée) au 17 avril

Séminaire annuel sur la retraite

21 et 22 avril

Mai 2026

Le délégué syndical et la déléguée syndicale

3 (soirée) au 8 mai

Négocier le RRFS-FTQ

12 mai

Le placement des actifs d'un régime de retraite

13 et 14 mai

Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

11 (après-midi) et 12 mai

Évaluation des tâches 1

25 au 29 mai

Octobre 2026

Évaluation des tâches 1

26 au 30 octobre

INSCRIPTION

Balayez le code QR ou copiez l'hyperlien ci-dessous dans la barre d'adresse de votre navigateur web.



<https://forms.office.com/r/rNOLYHLFDx>

Paielement

Procédure pour le paiement par dépôt direct

Nos informations bancaires se trouvent sur le spécimen de chèque suivant :

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)
565 BOUL. CRÉMAZIE E. BUREAU 12100
MONTREAL, QC
H2M2W3

DATE: 2 0 2 2 A A M M J J

PAYER À L'ORDRE DE: 100 DOLLARS

TRAVAILLEURS UNIS
565, BOULEVARD CRÉMAZIE EST
BUREAU 200
MONTREAL, QC
H2M 2W3 514-255-2973

POUR: MI

⑆92154⑆815⑆ 050⑆250⑆0⑆⑆

Procédure pour le paiement par chèque

Postez un chèque postdaté à la date de début de la formation, libellé à l'ordre du Fonds d'éducation FTQ à l'adresse suivante :

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100,
Montréal (Québec) H2M 2W3

Après avoir effectué votre dépôt direct, vous devez envoyer à **facturation@ftq.qc.ca** les informations suivantes :

- ▼ Date du paiement
- ▼ Montant du paiement
- ▼ Nom du syndicat, du conseil régional ou de l'entreprise qui fait le paiement
- ▼ Description du montant payer (ex. : le nom de la formation et le nom de la ou des personnes participantes)

Pour toute question au sujet du paiement par dépôt direct, vous pouvez communiquer avec le service de la comptabilité de la FTQ, au 514 383-8042 ou **facturation@ftq.qc.ca**.